ÉDITION DU LOIR-ET-CHER

www.lepicentre.online

L'ÉPICENTRE

#175

MENSUEL MARS 2020

L'actualité économique et sociétale du Val de Loire ■ Gratuit

41

FFB41

“ Une équipe au service des artisans et entreprises du bâtiment ”

P6-7

P5

■ Une plateforme pour favoriser les circuits courts

P10

■ Premiers « Eco défis » en Val de Cher Controis

P18 à 24

■ Dossier : La formation professionnelle en pleine mutation

P26

■ Concours *“Un des meilleurs ouvriers de France”*

édito

Ce mois-ci la rédaction de l'Épicentre a tenté de décrypter pour vous la réforme de la formation professionnelle, issue de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 *« pour la liberté de choisir son avenir professionnel »,* qui elle comporte, en plus de la formation, plusieurs réformes dont celles de l'assurance-chômage, de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, de l'égalité entre les hommes et les femmes, et de l'apprentissage que nous étudierons dans nos prochains numéros.

Si la formation peut apparaître comme un marronnier de l'action gouvernementale, tant les réformes se sont succédé depuis quelques années, l'objectif n'en reste pas moins louable : mettre l'individu au cœur du dispositif en le rendant acteur et plus responsable de sa carrière et de ses choix professionnels.

Quant à l'entreprise, l'objectif affiché de la réforme est qu'elle y trouve l'occasion de *« co-construire »* avec ses employés, un plan de formation en adéquation avec ses besoins, afin de capter les bons profils et maintenir les compétences en son sein.
Cette nouvelle loi arrivera-t-elle enfin à *« repositionner »* l'offre de formation par rapport aux besoins de compétences des entreprises du territoire et notamment des métiers en tension ?
Nous avons tenté d'apporter quelques éléments de réponses.

Vous retrouverez également, comme chaque mois, l'actualité des entreprises de nos départements, toutes les actions des collectivités et des acteurs de l'économie en faveur de l'attractivité de nos territoires et de la valorisation de nos savoir-faire et innovations.

Et bien-sûr, quelques idées de sorties, pour ce premier mois printanier !
Bonne lecture,

La Rédaction

87% Des actifs estiment que la formation professionnelle est une chance pour évoluer

Baromètre Centre Inffo - Orientation pour tous – Harris – 2020

L'ÉPICENTRE
www.lepicentre.online

Groupama Up/Espace entreprises, 2 avenue de Châteaudun CS1319 - 41013 Blois Cédex • 02 54 74 30 39

Mensuel gratuit
#175
Mars 2020

• Président
François Delaisse
• Directrice de la publication
Delphine Sergheraert
direction@lepicentre.online
• Rédaction
L'équipe L'Épicentre
• Relations extérieures
Philippe Duisit - 06 33 22 43 19
• Contacts commerciaux
Philippe Massicot
06 45 76 98 51
Denis Labrune
06 86 70 03 85
• Impression
Imprimerie Baugé, Descartes
• Graphisme
DCO'M Sabine Virault
06 83 05 56 51

IMPRIM'VERT
PEFC 10-31-1080

LES ÉDITIONS DE L'ÉPI - S.A.S. Au capital de 10 000 euros - Siret 53804876000028 - Dépôt légal à parution - ISSN 2110-7831
Toute reproduction complète ou partielle du contenu de ce journal est interdite sauf accord préalable de la direction.

Le Loir-et-Cher offre des opportunités aux agriculteurs

Après Neung-sur-Beuvron et Droué, le 3e Forum des opportunités, organisé par la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher se déroulera à la Maison de l'agriculture de Blois, le 23 mars (de 10h à 16h30). Un temps de rencontre entre entreprises et agriculteurs.

Pour la troisième année, la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher organise son « *Forum des opportunités* ». Cet évènement vise à apporter aux agriculteurs, porteurs de projets ou étudiants en formations agricoles, des éléments techniques et économiques pour développer leurs activités ou en déployer de nouvelles. « *Ces dernières années, aléas climatiques et évolution des demandes sociétales, amènent les agriculteurs à revoir leur système. Les exploitants se posent des questions sur le développement et l'adaptation de leurs fermes et c'est notre rôle d'accompagner leurs réflexions* », explique Arnaud Bessé, président de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher avant d'ajouter : « *C'est pour cela que nous avons organisé ce nouveau Forum des opportunités, pour la durabilité, la bonne santé économique et le développement de projets créateurs de valeurs pour les exploitations* ». Cette journée s'adresse donc aux agriculteurs et porteurs de projets en recherche de diversification, en réflexion autour de leur système de production, ou encore sans besoin particulier, mais curieux de savoir ce qui peut être proposé pour ouvrir leur horizon. En effet, le département est un territoire riche de diverses productions et cultures, pour toutes les envies et tous les profils d'exploitants. Du végétal à l'animal, de la production à la commercialisation, du marché de niche au marché à fortes demandes, les débouchés sont variés tout comme les investissements qui y sont associés. Ce « *Forum des opportunités* » est donc l'occasion de trouver les bons interlocuteurs pour affiner sa réflexion et son projet. Pour favoriser les échanges, des ateliers animés par des experts seront proposés sur des filières précises (fruits rouges, stratégies d'entreprise, production d'énergies, fabrique d'aliments à la ferme, asperges vertes...), des mini-conférences auront lieu pour présenter les marchés qui peuvent s'ouvrir aux exploitations (agritourisme, retour de l'élevage sur les exploitations céréalières, restauration hors domicile, éco-matériaux, etc.), et des rencontres d'affaires se dérouleront toute la journée afin que les agriculteurs rencontrent et échangent avec des entreprises pouvant appuyer leurs projets. Les services de la Chambre d'agriculture en charge de l'accompagnement des entreprises seront présents pour apporter des informations concernant la stratégie d'entreprise, l'installation en général, ou encore l'installation et la conversion à l'agriculture biologique. Le programme complet est disponible sur le site loir-et-cher.chambres-agriculture.fr et sera mis à jour régulièrement. Le midi, un service de restauration payante sur place sera proposé.

Plus d'informations :
accueil@loir-et-cher.chambagri.fr
ou 02 54 55 20 00.
Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher
11, 13, 15 rue Louis-Joseph Philippe, 41018 Blois Cedex

Le cornichon français, une opportunité loir-et-chérienne

Jusque dans les années 1980, le Loir-et-Cher était un gros département producteur de cornichons. Cependant, malgré le savoir-faire des agriculteurs, cette culture a été délocalisée, notamment en Inde et au Sri Lanka où les coûts de production sont moindres et les récoltes peuvent être réalisées trois fois par an. Mais depuis cinq ans, la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher travaille à la réintroduction du cornichon sur le territoire régional, à la demande et avec l'appui de l'industriel Reitzel qui possède une usine de conditionnement à Bourré depuis vingt ans. Cette opportunité est née d'une rencontre entre les conseillers de la Chambre d'agriculture et le directeur de l'usine. Puis, il a fallu trouver des producteurs prêts à se lancer dans cette culture. Gilles Leroux, agriculteur en GAEC à Veuzain-sur-Loire avec son frère, en fait partie depuis trois ans. « *J'ai eu connaissance de cette filière par l'intermédiaire de notre conseiller de la Chambre d'agriculture qui suit notre production d'asperges vertes* », raconte-t-il avant d'ajouter : « *Dans l'optique de diversifier notre assolement, d'introduire des cultures rémunératrices sur l'exploitation et de proposer aux saisonniers qui récoltaient les asperges de poursuivre leur contrat sur les deux mois d'été qui suivaient cette récolte, le cornichon m'a paru un choix judicieux* ». D'autant plus que le partenariat avec Reitzel est assez positif en terme de rémunération de la production, de mise en place d'un suivi avec les services de la Chambre d'agriculture et par le fait que le groupe s'engage à lui acheter la totalité de la production, petits et gros cornichons. En 2019, ce sont 12 exploitations qui ont produit les 800 000 bocaux commercialisés sous les marques Jardin d'Orante et Bravo Hugo.

© Jardin d'Orante

La reconnaissance lors de la « Grande Exposition du Fabriqué en France » les 18 et 19 janvier 2020 à l'Elysée.

C.C-S

Le MEDEF 41 fait découvrir l'entreprise VSF à St-Amand-Longpré

Dans le cadre de son action « Les pépites du Loir-et-Cher », le MEDEF 41 a invité élus, presse et administrateurs pour une visite guidée de l'entreprise VSF – Vitro Service France - installée à Saint-Amand-Longpré.

Ces visites, organisées depuis 2017, ont pour objectif de « *mettre en avant les entreprises qui œuvrent au quotidien pour la croissance économique, l'innovation et l'engagement sociétal de notre territoire* » dixit Paul Seignolle, président du MEDEF 41.

L'entreprise VSF a été créée en 1993 à Vendôme, par Dominique Peyrache et Franck Martin. VSF est aujourd'hui le premier grossiste indépendant français de vitrage automobile. En 2007, le siège du groupe migre dans des locaux de 1500 m² à Saint-Amand-Longpré et ne cesse depuis de se développer. Pourquoi avoir choisi le Loir-et-Cher pour installer son activité ? « *À l'époque, nous avions choisi le centre de la France pour pouvoir livrer partout en France en moins de 24h* » assure Franck Martin, PDG de l'entreprise.

Le groupe VSF regroupe aujourd'hui trois activités : VSF, fournisseur de vitrages automobiles pour les professionnels (pare-brise, vitres, lunettes arrière…) ; Panther Pro, fournisseur d'équipements et outillages pour les professionnels également et Glass Boost, un centre de formation à la pose et dépose de vitrage automobile. Le groupe est donc le seul au monde à proposer toute la gamme du vitrage automobile : le vitrage (17 000 références), l'outillage (avec des produits brevetés conçus à Agen) et la formation.

Avec Panther Pro, le groupe a en effet développé trois exclusivités à destination des professionnels du vitrage automobile (poseurs) dont le « Fitglass© », qui permet la pose et la dépose sans efforts. Le produit a été référencé et peut-être financé par la CARSAT.

Partant du constat, qu'aucune formation « officielle et diplômante » de poseurs de vitrage automobile n'existe en France, le groupe a également créé son centre de formation « Glass Boost », certifié et agréé DATADOCK.

Le groupe VSF emploie aujourd'hui en France plus de 170 collaborateurs.

Vitro Service France
ZA Les Bréviaires,
41310 Saint-Amand-Longpré
https://www.parebrisevsf.com/

C'est l'histoire d'une SCI qui se prend pour un hôtel...

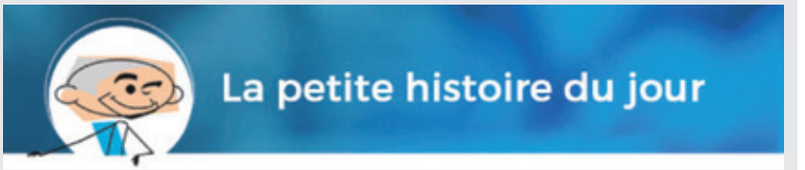

Une SCI loue des villas meublées. Et parce qu'elle offre le petit-déjeuner, fournit le linge de maison et s'occupe du ménage, elle sait qu'elle peut soumettre les loyers à la TVA... et le fait...

... ce qui lui permet de récupérer la TVA payée sur l'entretien des villas, sur les réparations, etc. Optimisation fiscale que lui refuse toutefois l'administration : l'option pour le paiement (et la récupération) de la TVA suppose que la SCI propose, comme le ferait un hôtel, au moins 3 prestations para-hôtelières, ce qui n'est pas le cas ici... « Faux », conteste la SCI : elle fournit le petit déjeuner, le linge et s'occupe du nettoyage. Sauf que le nettoyage et le linge sont des options payantes, et la SCI ne prouve pas qu'elle fournit le petit-déjeuner, rappelle l'administration...

... et constate le juge : parce que le prix de la location n'inclut pas au moins 3 prestations para-hôtelières, la SCI ne peut pas appliquer la TVA sur les loyers, et donc récupérer la TVA sur ses dépenses.

Source : Arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Marseille du 17 décembre 2019, n°18MA04180

Un renseignement, une question, contactez-nous !

Xavier LAFONT
Expert-comptable
SELECO VAL de LOIRE
Blois - Mer - Mont-près-Chambord
Tél. 02 54 81 06 56
blois@selecoval.com

Le BTP CFA Centre-Val de Loire signe à Blois un partenariat avec l'AFPA* Centre-Val de Loire

Les représentants de l'AFPA CVL, du BTP-CFA CVL et 41 et de la FFB 41 à Blois.

La réforme de la formation professionnelle, initiée par la loi « *Liberté de choisir son avenir professionnel* » de septembre 2018 (voir notre dossier pages 18 à 24), a conduit le BTP CFA Centre-Val de Loire, et l'AFPA Centre-Val de Loire, 1er acteur de la formation des demandeurs d'emploi, à identifier les synergies pouvant exister entre les deux structures.

En 2019, plusieurs réunions entre les deux organismes ont permis de construire un projet commun en Loir-et-Cher qui aboutit aujourd'hui avec une convention de partenariat entre le BTP CFA 41 et l'AFPA 41, portée par BTP CFA CVL et l'AFPA CVL.

Cet engagement commun se manifeste par la mise à disposition de plateaux techniques et de salles de cours du BTP CFA 41, au Centre AFPA de Blois et à ses stagiaires.

Dans les prochains mois, sur 900 m² de locaux, ce seront plus de 90 stagiaires AFPA qui seront accueillis sur le site du BTP CFA 41.

** AFPA : Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes a pour mission d'accompagner les demandeurs d'emploi et les salariés sans discrimination à toutes les périodes de leur vie professionnelle (insertion, reconversion, professionnalisation). Elle a plusieurs objectifs : la lutte contre le chômage de masse, l'aide au retour à l'emploi durable, la lutte contre l'exclusion des individus, les inégalités sociales : l'accès à la formation ou à l'accompagnement pour tous, l'équité et la sécurisation des parcours de vie.*

BTP-CFA – 34 rue Bernard Darada
41000 Blois

Une plateforme pour favoriser les circuits courts

Le Conseil départemental a lancé Agrilocal41 : une plateforme internet de marché où les acteurs de la restauration collective peuvent directement acheter leurs produits auprès des producteurs locaux.

Faciliter la mise en relation entre acheteurs de la restauration collective et agriculteurs du Loir-et-Cher pour favoriser et développer les circuits courts. Tels sont les objectifs de la plateforme internet Agrilocal41. Une volonté du Conseil départemental d'offrir aux collégiens des produits de proximité de qualité et de soutenir l'agriculture locale. Agrilocal est une association née en 2013 et déjà expérimentée dans 37 autres départements. Cet outil gratuit permet à l'acheteur de passer commande en indiquant la nature du produit et la quantité dont il a besoin. Il mentionne également le périmètre d'achat qu'il autorise, afin de garantir un circuit le plus court possible. Le fournisseur, agriculteur ou transformateur, s'inscrit lui aussi gratuitement sur le site pour consulter les commandes qui peuvent le concerner en fonction des produits et de la distance. Si l'agriculteur remplit les conditions, alors il peut répondre à l'offre en respectant les règles de la commande publique. Plusieurs actions vont avoir lieu dans le courant de l'année en Loir-et-Cher afin de favoriser les échanges entre restaurateurs collectifs, producteurs et collégiens. Les 4 et 11 mars, des portes ouvertes seront organisées dans le cadre de l'opération « *Au Pré de la Ferme* », en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher. Les acheteurs de la restauration collective seront invités à aller à la rencontre des producteurs et transformateurs qui ouvriront les portes de leurs exploitations. Puis, du 2 au 5 juin, des producteurs interviendront dans les restaurants des collèges dans le cadre de l'opération intitulée « *Connectez-vous local* », afin de communiquer sur les enjeux du manger local autour de dégustations. Enfin, l'opération « *Au Pré de l'assiette* » qui aura lieu du 12 au 16 octobre 2020 aura pour objectif de proposer un repas 100 % local durant la semaine ou un produit spécifique à chaque territoire par jour répartis sur la semaine.

© CD41

Plus globalement, d'ici 2022, la loi Egalim imposera aux restaurants collectifs de s'approvisionner à 50 % de produits sous certification de qualité dont au moins 20 % de produits bio. Aussi, le département se mobilise afin d'augmenter le nombre d'agriculteurs certifiés Haute valeur environnementale (HVE). En 2020, 50 agriculteurs pourront bénéficier d'une aide financière afin d'obtenir la certification. En collaboration avec la chambre d'agriculture du Loir-et-Cher, le département consacrera 18 300 euros soit 50 % de l'aide totale pour ce projet.

C.C-S

CE SITE EST POUR VOUS !

Agrilocal41 est une place de marché **simple**, **directe** et **gratuite**
pour proposer vos produits à la restauration collective de Loir-et-Cher.

CONNECTEZ-VOUS ! www.agrilocal41.fr

Loir&Cher LE DÉPARTEMENT

Le secteur du bâtiment stable mais manque de main d'œuvre

Après un premier mandat de trois ans, le président de la Fédération française du bâtiment Loir-et-Cher, Frédéric Théret, entame son deuxième mandat. L'occasion de revenir notamment sur la situation du secteur du bâtiment et les enjeux à venir.

Quels sont vos objectifs ?
J'attaque mon deuxième mandat de président avec toujours en tête l'intérêt des entreprises du bâtiment. Il y en a 2 000 dans le Loir-et-Cher et 7 000 salariés. Nous avons 500 adhérents dont 80 % de TPE de moins de 10 salariés et 10 % qui travaillent seuls. La FFB 41 est donc présente pour défendre les intérêts des entreprises de toutes tailles dans les différentes instances et les ministères. Nous souhaitons réunir encore plus d'adhérents pour être leur porte-parole.

Quels services la FFB41 offre aux chefs d'entreprise ?
Nous avons une équipe de juristes spécialisés pour des consultations et expertises dans divers domaines comme le droit des marchés publics et privés, le droit du travail, la fiscalité, la sécurité au travail... Nous apportons un accompagnement pour les formations réglementaires et non réglementaires, ainsi que pour les dossiers de qualifications. Nous organisons aussi régulièrement des rencontres par sections professionnelles, des Bâti'déj autour de problématiques liées à la gestion de l'entreprise, des rencontres de l'artisanat, et nous avons un groupe femmes et un groupe jeunes. Notre but est de fédérer et d'accompagner les chefs d'entreprises.

Comment se porte le secteur du bâtiment actuellement ?
Il y a des distorsions entre les résultats au niveau national et les départements. En 2019, le secteur du bâtiment comptait 15 000 emplois supplémentaires en France et a enregistré + 1,2 % de croissance. Il est surtout porté par les grandes métropoles qui favorisent l'emploi. Au niveau de la région Centre-Val de Loire, le Loir-et-Cher reste stable en termes d'activité et d'effectifs avec environ 6 800 emplois. Sur les dix dernières années, nous avons perdu 1 600 emplois pourtant sur les trois dernières années, le nombre d'entreprises du secteur est resté stable. Cependant, il y a beaucoup de création de micro-entreprises, ce qui peut être intéressant en guise de tremplin mais il ne faut pas que cela se transforme en concurrence déloyale.

Frédéric Théret.

> *« La FFB 41 propose une multitude de services, des réponses concrètes et une assistance en continu sur l'ensemble des problématiques que peuvent rencontrer les entreprises du secteur »*

Quelles sont les perspectives pour l'année 2020 ?
Le phénomène de société du *« je veux tout tout de suite »* se fait sentir aussi dans le bâtiment avec des chantiers à réaliser dans un délai court et une politique de prix très bas, ce qui ne permet pas de reconstituer une trésorerie. Nous n'avons pas de vision à moyen ou long terme des chantiers, il est donc difficile de nous projeter et c'est compliqué pour la gestion d'entreprise. Mais pour l'instant, tout le monde a du travail même si la main d'œuvre reste difficile à trouver.

Comment gérez-vous ce manque de main d'œuvre ?
En 2020, il y a 10 000 recrutements prévus au niveau national. Dans le département, nous menons différentes actions pour présenter nos métiers avec notamment les portes ouvertes du BTP CFA, l'opération *« Les Coulisses du bâtiment »*, des Job dating, des rencontres avec Pôle Emploi... Mais on se demande où sont passés les jeunes et ce qu'ils font ? Par exemple, il n'y a plus de tailleurs de pierre et on manque aussi de maçons, charpentiers, plombiers, menuisiers...

Quels sont les enjeux à venir dans le bâtiment ?
Le numérique au sens large est un enjeu important pour notre secteur. Aujourd'hui, c'est une obligation pour toutes les entreprises de répondre aux marchés publics par voie dématérialisée. Par ailleurs, de nombreux outils se développent, notamment l'impression 3D de maquettes et le BIM, processus intelligent basé sur un modèle 3D. C'est une bonne chose car cela permet d'analyser tous les besoins avant le chantier, d'avoir moins d'interactions négatives pendant le chantier et d'avoir un document d'après chantier. Des formations sont dispensées dans ce domaine à nos adhérents. La rénovation énergétique et les enjeux environnementaux sont également importants et portés par le bâtiment depuis plusieurs années. Et concernant l'avenir, on ne parle pas suffisamment du bien vivre et du bien vieillir chez soi mais il y a de réels besoins d'accessibilité par des aménagements et modifications dans les maisons, afin de permettre le maintien à domicile le plus possible.

C.C-S.

Soirée des partenaires

Les partenaires de la Fédération française de bâtiment du Loir-et-Cher (FFB 41) étaient invités, le 30 janvier, au BTP CFA, à Blois, pour une soirée conviviale. La société de service informatique MGS, partenaire numérique de la FFB41 a présenté son activité, et notamment ses solutions logicielles pour la dématérialisation des factures. En effet, depuis le 1er janvier 2020, toutes les entreprises doivent passer par la voie électronique pour les marchés publics. Un changement important pour les petites entreprises qui nécessite Ensuite, la concession Mercedes Benz Blois – Étoile automobiles a fait une présentation des derniers véhicules hybrides et électriques et de ceux à venir sur le marché. La soirée s'est terminée par un verre de l'amitié. Tout au long de l'année, la FFB 41 propose des rencontres, mais aussi des réunions thématiques sur les problématiques de la gestion d'entreprise pour les différentes sections professionnelles, ainsi que les groupes femmes et jeunes.

Plus d'infos :
www.ffb41.ffbatiment.fr

Fédération française du bâtiment de Loir-et-Cher
La Maison du bâtiment
130 avenue de Châteaudun
41000 Blois

Tél. 02 54 78 12 28

La FFB Loir-et-Cher en chiffres

470 entreprises adhérentes
85 % d'entreprises de moins de 11 salariés
3 206 salariés dans le département
65 % d'entreprises de second œuvre
35 % d'entreprises de gros œuvre

Rencontres avec les candidats aux municipales

À l'initiative du Medef Loir-et-Cher et des branches professionnelles, des rencontres ont été organisées avec les candidats aux municipales 2020 des villes de Blois, Vendôme et Romorantin-Lanthenay, les 12, 13 et 14 février. « *Il s'agit d'entendre les voix des chefs d'entreprise que nous représentons, ouvrir un dialogue et engager des échanges constructifs pour les années à venir* », résume Paul Seignolle, président du Medef 41. En effet, les représentants de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH), de la Fédération régionale des travaux publics (FRTP), de l'Union des industries et métiers de la métallurgie Val de Loire (UIMM), du Conseil national des professions de l'automobile (CNPA), des syndicats des ambulanciers du Loir-et-Cher et des entreprises de taxi du Loir-et-Cher, du Medef Loir et Cher et de la FFB Loir-et-Cher se sont exprimés chacun leur tour devant les candidats afin d'exposer leurs problématiques.

Le 14 février, les représentants des branches professionnelles étaient face aux candidats aux élections municipales de Romorantin-Lanthenay.

Ainsi, par la voie de son président Frédéric Théret, la FFB 41 a émis six propositions afin de « *favoriser un aménagement équilibré et durable des territoires* » : améliorer la couverture numérique de l'ensemble du territoire, alléger et simplifier la fiscalité locale, lutter contre la précarité énergétique en accompagnant les aides d'État, améliorer le patrimoine public existant, lutter contre les offres anormalement basses dans les marchés publics, et enfin valoriser l'apprentissage en le comptabilisant au titre des clauses d'insertion.

C.C-S.

Agglopolys et la Maison de l'Emploi lancent l'expérimentation « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée » (TZCLD)

Cette expérimentation*, lancée au niveau national en 2016, a pour objectif de démontrer qu'il est possible à l'échelle de petits territoires de proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée, en développant et en finançant des activités utiles pour le territoire et non-concurrentes des emplois existants.

Le principe ? Réorienter les coûts de la privation d'emploi vers ce marché du travail nouveau et complémentaire, en s'appuyant sur la création d'entreprises à but d'emploi (EBE) conventionnées pour créer des CDI au SMIC, à temps choisi. L'idée étant bien de répondre aux besoins de recrutements locaux non-satisfaits, et ne pas entrer en concurrence avec les entreprises locales, afin de favoriser le développement économique et la coopération.
Au niveau national, le bilan de l'expérimentation est plutôt positif : 12 EBE ont été créées (avec des activités portant sur le développement économique local, la cohésion sociale ou la transition écologique) et plus de 920 salariés ont signé un CDI grâce à ce dispositif, soit 60% de volontaires participants à cette expérimentation qui sont sortis de la privation d'emploi.
Convaincus par ce premier bilan, Agglopolys a souhaité expérimenter ce dispositif sur son territoire, en mandatant la Maison de l'Emploi du Blaisois pour l'ingénierie du projet.
Décision a été prise en octobre 2019, de lancer l'expérimentation sur deux « micro-territoires » de la communauté de communes :

Pierre Oloya, maire de Veuzain-sur-Loire, Christophe Degruelle, président d'Agglopolys, Benjamin Vételé, président de la Maison de l'Emploi du Blaisois et Marc Gricourt, maire de Blois, lors du lancement officiel de la candidature d'Agglopolys à l'expérimentation TZCLD.

• le quartier Quinière de Blois : quartier volontairement choisi parce qu'il ne fait pas partie des Quartiers Politique de la Ville (qui font eux déjà l'objet de dispositifs spécifiques) mais dont les habitants rencontrent des problématiques similaires : difficultés de mobilité, progression du chômage, augmentation du nombres de familles monoparentales …
• et la ville d'Onzain, commune de Veuzain-sur-Loire : 25% des habitants d'Onzain vivent sous le seuil de pauvreté, dans un contexte de faible dynamique économique et de difficultés accrues de mobilité.
Après avoir identifié ces deux territoires, Agglopolys et la Maison de l'emploi du blaisois entrent donc maintenant dans une nouvelle phase : l'identification des personnes qui pourraient entrer dans le dispositif et l'identification des activités potentielles utiles et non concurrentes.
À l'issue de ce travail d'enquêtes et d'entretiens, le dossier de candidature sera officiellement envoyé auprès de l'association TZCLD, avec pour objectif de créer une Entreprise à But d'Emploi et de rentrer concrètement dans le dispositif dans le courant du second semestre 2020.

** les membres fondateurs de l'association TZCLD sont : ATD Quart-Monde, Emmaüs France, le Secours Catholique, la Fédération des acteurs de la solidarité, le Pacte Civique.*

Pour en savoir plus :
Maison de l'Emploi du Blaisois
15 Avenue de Vendôme 41000 Blois
Tél. 02 54 51 17 67
maisondelemploiblois@orange.fr

PUBLI INFORMATION

Mon E.Leclerc, mode d'emploi

© Nicolas Derré

À l'accueil de notre magasin, demandez votre carte de fidélité.
Vous pouvez dès lors télécharger l'application Mon E.Leclerc.
Vous disposez ainsi en temps réel d'un accès au contenu de votre carte de fidélité et aux différents catalogues de votre magasin.

Loterie E.Leclerc
Plus encore, vous pouvez scanner vos achats ou participer au jeu concours E.Leclerc et tenter de gagner chaque lundi le jackpot de 200 € ou bien d'autres lots encore.
Mon E.leclerc, c'est moins de tickets de caisse, moins de catalogues-papier qui inondent votre boîte à lettres.
Une attention E.Leclerc supplémentaire à notre environnement écologique.
Et toujours la possibilité d'acheter moins cher sur l'ensemble de l'agglomération blésoise.
Alors, faites vite, adoptez l'application Mon E.Leclerc.

E. LECLERC
Centre commercial
La Salamandre
15, rue du Bout-des-Hayes
41000 Blois

Ouvert de 9 h à 20 h.
Tous les jours sauf
les dimanches

FIAT 500X

À PARTIR DE
199 €/MOIS(1)
LLD 37 MOIS • APPORT DE 3 700 €

GARDE AU SOL RABAISSÉE • ADHÉRENCE & AGILITÉ RENFORCÉES • DESIGN EXCLUSIF SPORT

(1) Pour la commande d'une Fiat 500X Cross 1.0 FireFly Turbo 120 ch en **Location Longue Durée sur 37 mois et 30 000 km maximum, soit 37 loyers mensuels de 199 € TTC après un apport de 3700 € TTC. Modèle présenté** : Nouvelle Fiat 500X Sport 1.0 FireFly Turbo 120 ch avec options à **270 € TTC/mois après un apport de 3700 € TTC.** Tarif conseillé au 02/01/2020. Offre non cumulable avec d'autres offres en cours, réservée aux particuliers et **valable jusqu'au 29/02/2020** dans le réseau Fiat participant. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Leasys France, SAS - 6 rue Nicolas Copernic - ZA Trappes-Élancourt 78190 Trappes - RCS Versailles 413 360 181. LEASYS
CONSOMMATION CYCLE MIXTE NEDC2 (L/100 KM) : DE 4,2 À 6,5; ÉMISSIONS DE CO_2 NEDC2 (G/KM) : DE 102 À 140. CONSOMMATION CYCLE MIXTE WLTP (L/100 KM) : DE 4,5 À 7,2; ÉMISSIONS DE CO_2 WLTP (G/KM) : DE 118 À 170.

FIAT
FABRICANT D'OPTIMISME

SAS LAURIER AUTOMOBILES BLOIS
La Fosse à Chaux, Carrefour Robert Schuman 41000 Blois 02 54 90 90 00

PENSEZ HYBRIDE VIVEZ SUZUKI

NOUVEAU VITARA HYBRID

Gamme à partir de
18 490 € (1)
PRIME À LA CONVERSION DÉDUITE

ALLGRIP AUTO · androidauto · Apple CarPlay

*Un style de vie !

SUZUKI
Way of Life!*

Consommations mixtes CEE gamme Nouveau Suzuki Vitara (l/100 km) : 4,6 à 6,2. Émissions CO_2 (NEDC-WLTP) : 104 - 128 à 141 - 172 g/km.

(1) Prix TTC du nouveau Suzuki Vitara 1.4 Boosterjet Hybrid Avantage, après déduction d'une remise de 2 650 € offerte par votre concessionnaire et d'une prime à la conversion de 1 500 €**. Offre réservée aux particuliers valable pour tout achat d'un nouveau Suzuki Vitara neuf du 15/01/2020 au 31/03/2020, en France métropolitaine dans la limite des stocks disponibles, chez les concessionnaires participants. **Modèle présenté : Nouveau Suzuki Vitara 1.4 Boosterjet Hybrid Style : 21 790 €, remise de 2 500 € déduite et d'une prime à la conversion de 1 500 €** + peinture métallisée : 530 €.** Tarifs TTC clés en main au 15/01/2020. **1 500€ de prime à la conversion conformément aux dispositions du décret n° 2019-737 du 16 juillet 2019 relatif aux aides à l'acquisition ou à la location des véhicules peu polluants. Voir conditions sur service-public.fr.

Garantie 3 ans ou 100 000 km au 1er terme échu. www.suzuki.fr

SAS LAURIER AUTOMOBILES BLOIS
La Fosse à Chaux, Carrefour Robert Schuman 41000 Blois 02 54 90 90 00

Premiers « Eco défis » en Val de Cher Controis

Pour la première année, l'opération « Eco défis » a été proposée aux artisans et commerçants du secteur de l'alimentaire, ainsi qu'aux restaurants traditionnels situés en Val de Cher Controis. Une cérémonie de remise du label « Eco défis des commerçants et artisans 2019 » a eu lieu le 29 janvier.

Limiter le gaspillage alimentaire, composter ou valoriser les déchets organiques, améliorer la qualité du tri sélectif, mettre en avant les produits locaux, réduire sa consommation d'eau... Tels sont les enjeux des *« Éco-défis des commerçants et artisans »*, lancés en septembre 2019 par la Communauté de communes Val de Cher Controis et le Syndicat mixte intercommunal d'enlèvement et d'élimination des ordures ménagères (SMIEEOM), en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat de Loir-et-Cher (CMA). Une opération gratuite qui existe déjà sur le territoire d'Agglopolys depuis 2016 et qui valorise les entreprises artisanales et les commerces du secteur de l'alimentation qui mettent en œuvre des actions en faveur de l'environnement et notamment dans le domaine des déchets. Ainsi, les artisans et commerçants du secteur de l'alimentaire, ainsi que les restaurants traditionnels situés sur les 33 communes du Val de Cher Controis avaient l'opportunité d'y participer. Ce sont 30 professionnels qui se sont engagés dans cette démarche. Sur une vingtaine de défis possibles, il leur a été proposé de relever au moins 5 défis environnementaux, dont 3 concernant les défis déchets, sur une durée de 6 mois. Pour y parvenir, ils ont bénéficié de l'accompagnement et des conseils de la CMA, de la Communauté de commune Val de Cher Controis, et des équipes du SMIEEOM. Une cérémonie de remise des labels *« Eco défis des commerçants et artisans »* était organisée à l'Espace Jeunes de Contres, le 29 janvier, afin de récompenser leur engagement et pour leur remettre un certificat de labellisation personnalisé, ainsi qu'un macaron à apposer sur la vitrine du commerce. Le label se décline en trois niveaux (bronze, argent et or) qui sont attribués en fonction du nombre d'étoiles cumulées et des défis relevés. Six commerces ont reçu le label *« Eco défis or »*, 18 l'argent et 6 le bronze.

C.C-S.

© DR

Six professionnels de l'alimentation ont reçu le label « Eco défis or ».

BTP CFA DE BLOIS
(41 - LOIR-ET-CHER)

DU **26** AU **28**
MARS
2020

46es OLYMPIADES DES MÉTIERS

SÉLECTIONS RÉGIONALES DU PÔLE BTP

WorldSkills Competition

+ Épreuves métier de la **MIROITERIE**
LYCÉE JEAN LURÇAT (45 - LOIRET)
LES 13 ET 14 MARS 2020

MÉTIERS
EN COMPÉTITION

Aménagement urbain et réseaux de canalisations, Carrelage, Charpente, Construction béton armé, Couverture métallique, Installation électrique, Maçonnerie, Menuiserie, Métallerie, Miroiterie, Peinture et décoration, Plâtrerie et constructions sèches, Plomberie et chauffage, Solier, Taille de pierre.

Olympiades des **métiers**
SÉLECTIONS RÉGIONALES

Centre-Val de Loire

BTP CFA CENTRE-VAL DE LOIRE
Association régionale des CFA du BTP du Centre-Val de Loire

CPREF BTP

CONSTRUCTYS Centre-Val de Loire

Lycée Martin Nadaud

Les Compagnons du Devoir et du Tour de France

JL Jean Lurçat

Lycée Gaudier Brzeska

worldskills France

BLIN CORALIE - ROUSSELLE JULIEN - Crédit photo : Worldskills - Mise en page et impression : Imprimerie isf 02 54 56 43 43

L'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire est un pan de l'économie axée sur l'économie de proximité, qui tend à se développer et à se faire connaître.

Bien que l'économie sociale et solidaire (ESS) existe depuis de nombreuses années, elle n'a été formalisée qu'en 2014 par une loi dans laquelle sont définis ses valeurs et ses principes : le partage des décisions, l'absence d'actionnaires, l'utilisation des bénéfices pour le projet entrepreneurial ou associatif et l'intérêt général, social ou environnemental. Chaque entreprise ou association employeuse qui les applique est, de fait, dans l'économie sociale et solidaire. À noter également que des entreprises intègrent l'ESS lors de leur reprise par les salariés. C'est le cas, par exemple dans l'Indre-et-Loire où ASCA Industrie est ainsi devenue une SCOP.

La Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire

La Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) défend et promeut cette économie, la représente auprès des instances régionales. Elle y sensibilise au travers de plusieurs actions (le mois de l'ESS en novembre et également plusieurs actions en direction des jeunes). Elle cherche aussi à la développer et est un observatoire qui recense les données statistiques sur le sujet. Il est ainsi possible de constater que l'ESS concerne de nombreux secteurs d'activité (sport et loisirs, action sociale, activités financières et d'assurance, arts et spectacles, enseignement, soutien aux entreprises, santé, agriculture, hébergement et restauration, services, industrie et construction).

Des rencontres pour mettre en commun

Entreprises coopératives, d'insertion, fondations, associations… peuvent participer aux rencontres départementales organisées par la CRESS trois fois par an dans chaque département. L'objectif est de *« faire se rencontrer les acteurs de l'ESS, faire un travail d'actualité et faire intervenir un expert extérieur sur une thématique »*, précise Chloé Collier, chargée de mission Politiques publiques et Territoires. Parmi les axes de réflexion déjà abordés lors de ces réunions : le parcours emploi compétences proposé par Pôle Emploi, la 1re COP régionale en région Centre, l'égalité femmes/hommes… La prochaine rencontre en Loir-et-Cher qui aura lieu en juin 2020 aborderait le financement européen et servira à *« co-organiser avec les acteurs présents aux réunions un événement pour le mois de l'ESS sous le format d'un networking avec les entreprises de l'ESS et éventuellement les collectivités territoriales »*.

L.P.

Renseignements : Chloé Collier au 02 38 68 18 90 ou c.collier@cresscentre.org

100% SERVICE
100% QUALITÉ
Une signature de **référence** pour tous vos projets
7/7 - 24h/24

PELLÉ ÉLECTRICITÉ
8, rue Louis et Auguste Lumière
41000 BLOIS
02 54 43 49 14
pelle-electricite.fr

CALLAC ÉLECTRICITÉ
Zac des Courtis 2 allée Ernest Nouel
41100 VENDÔME
02 54 77 66 10
callac-electricite.fr

BROUDIC PLOMBERIE
2 rue des écoles
41100 BLOIS
02 54 78 02 78
broudic-plomberie.fr

La Jeune Chambre Économique de Romorantin-Sologne

La Jeune Chambre Économique (JCE) réunit des actifs âgés de 18 à 40 ans. Adhérente à ce mouvement international depuis 1965, la Jeune Chambre Économique de Romorantin-Sologne poursuit ses actions de génération en génération.

Le collectif pour évoluer

Pour le nouveau président romorantinais, Willy Dufour, *« la JCE répond aux besoins pour s'enrichir en se mobilisant. Le business n'est pas la finalité, mais ça vient avec. »* Encore faut-il *«accepter d'évoluer, de réfléchir»*, prévient-il. Peu nombreux localement, ils rencontrent des personnes d'horizons différents lors de congrès régionaux, nationaux et internationaux. Ils se réunissent localement pour présenter leur mouvement, développer des actions collectives, se former (gestion du stress, leadership, mind mapping, joutes et débats…), visiter des entreprises ou participer à des ateliers ponctuels et variés (initiation au krav maga, préparation d'un repas sans gluten…). Ainsi, ils apprennent la *«prise de responsabilités, à organiser, sortir de sa zone de confort, développer la confiance en soi»*. En 2019, cette JCE locale a intégré le Club de l'Excellence qui classe les JCE en fonction de leur implication.

Romo d'Boîtes : c'est reparti !

Fort de leur succès en 2019, toute l'association se mobilise pour reconduire le défi interentreprises baptisé Romo d'Boîtes. La prochaine édition se déroulera le vendredi 19 juin 2020 et les inscriptions sont déjà ouvertes aux secteurs public et privé. Comme l'année dernière, les entreprises de Romorantin et de la Sologne s'affronteront dans trois épreuves sportives (course à pied, VTT et obstacles) au château de Beauvais à Romorantin. En 2019, ce sont 42 équipes soit 168 participants qui s'y sont inscrits. La journée s'est terminée par une soirée conviviale à La Fabrique Normant à Romorantin.

De gauche à droite : Damien Marie-Ernestine (trésorier), Marianne Valy (vice-présidente chargée du développement et de la communication), Willy Dufour (président 2020 et chargé de la formation) et Lilian Voisin (président 2019 et secrétaire).

D'une idée à l'autre

Dynamiques, les membres de cette association comptent bien développer d'autres actions. Ils participeront au World Clean Up Day sur le recyclage en septembre. Ils proposeront également le CV citoyen qui vise à valoriser l'expérience associative. Cette initiative est soutenue par l'association des DRH et celle des maires de France. Il s'agira d'établir une charte du recruteur avec les entreprises pour faciliter la recherche d'emploi ou l'évolution de carrière. Autre action envisagée : un After Citoyen pour présenter l'association et réfléchir sur le thème *«le développement durable dans la vie économique»*. L.P

Renseignements sur la Jeune Chambre Économique et inscriptions à Romo d'Boîtes :
romorantin@jcef.asso.fr
Tél. 06 70 73 06 82 ou 06 12 63 23 70
Facebook : jceromo et romodboites

Notre accord de principe en 24 H !*

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

*** Délai moyen de 24 H pour obtenir un accord de principe pour un crédit immobilier par un client particulier pour toute demande réalisée au cours d'un rendez-vous en agence ou par téléphone. L'accord de principe ne constitue en aucun cas une offre ferme et définitive de prêt immobilier. La proposition d'une offre ferme et définitive de prêt immobilier reste conditionnée à l'examen et l'étude des pièces de votre dossier par votre Caisse Régionale du Crédit Agricole, prêteur.** Le délai est interrompu en dehors des horaires habituels d'ouverture de votre agence. Le détail des horaires est disponible sur www.ca-valdefrance.fr. Sous réserve d'acceptation de votre dossier de prêt immobilier par la Caisse Régionale de Crédit Agricole, prêteur. Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours pour accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées. Voir conditions en agence. Prêteur : Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Val de France, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est 1, rue Daniel Boutet 28000 Chartres. 400 868 188 RCS Chartres - n° TVA intracommunautaire FR 31 400 868 188 - Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 704. Adresses : CS 50069 28008 Chartres Cedex ou CS 23428 41034 Blois Cedex - Tél. : 02 37 27 30 30 / 02 54 58 37 00 - www.ca-valdefrance.fr - Crédit photo : Istock.

L'usine apprenante et inclusive tend à devenir un modèle

Installée à Blois depuis une bonne vingtaine d'années, l'usine de production, d'apprentissage et d'insertion de la fondation AMIPI – Bernard Vendre a déménagé au nord de la ville. Ses locaux, désormais plus grands, vont lui permettre de répondre aux commandes de l'industrie automobile mais surtout de continuer à insérer, professionnellement et socialement, des individus porteurs de handicaps cognitifs.

© DR

Au sein de l'usine de production, d'apprentissage et d'insertion de la fondation AMIPI, à Blois, les opérateurs, handicapés cognitifs, travaillent minutieusement pour l'industrie automobile française.

Lorsqu'on pense au terme « usine », on imagine encore le bruit incessant, la noirceur de l'huile de rouage, les odeurs, fortes, de divers produits. Les préjugés ont la vie dure avec l'industrie. Pourtant, aujourd'hui, nos usines ont changé. Certaines, même, sont en avance sur notre temps. À Blois, depuis environ 25 ans, la fondation AMIPI – Bernard Vendre a, par exemple, installé une de ses usines de production, d'apprentissage et d'insertion (UPAI). À l'époque, le projet est ambitieux : il s'agit de permettre aux personnes souffrant de handicaps cognitifs de développer leurs compétences, leurs connaissances, afin d'intégrer une entreprise dite classique. « *Nous sommes partis du principe que la plasticité cérébrale existe,* explique Maryse Vendre, co-fondatrice. *Les activités manuelles mettent en éveil tous les sens, ce qui agit sur le système nerveux central et en corrige des défaillances.* » Concrètement, chaque tâche réalisée par les mains de manière répétitive s'imprime dans le cerveau en créant de nouvelles connexions. Dans l'UPAI, l'apprentissage se déroule donc ainsi, étape par étape. Chacun y évolue donc à son rythme tout en participant au bon fonctionnement du site. Car si l'activité industrielle est un moyen et non une fin, l'enjeu reste de taille : les apprenants travaillent sur plusieurs petites pièces afin de fabriquer des faisceaux électriques pour les groupes automobiles PSA et Renault. L'usine inclusive de Blois dépend donc tout de même de la santé du secteur automobile.

Développer son cerveau, développer l'usine

En 2008, la crise économique a durement impacté la production des usines. L'UPAI de Blois a notamment souffert. Elle aurait pu fermer. Mais depuis environ trois ans, les commandes augmentent de nouveau et la production redémarre avec de nouveaux câblages automobiles à fabriquer pour PSA. Jusqu'alors, 80 personnes travaillaient dans l'usine inclusive blaisoise. Puis elles furent 90, 100, et sont enfin 110 aujourd'hui. Les locaux de 800 m² ont commencé à devenir étroits. Si bien que l'activité s'est récemment déplacée dans des bâtiments bien plus spacieux de 2 700 m². « *Ce déménagement a permis de retravailler la production et les flux,* précise Philippe Dussauzet, le directeur de l'UPAI de Blois. *En plus de gagner en rapidité de production, on a ouvert un magasin pour entreposer les éléments, directement sur le site.* » Le nombre d'opérateurs apprenants est également, de fait, en hausse. Ils sont « *recrutés* » au sein de Cap Emploi, des missions locales et encore des instituts médico-éducatifs du territoire. S'ils sont intéressés et après un stage de quinze jours, ils intègrent l'usine en CDD plus ou moins longtemps. Dans ce cadre, un véritable programme a été créé par la fondation AMIPI. Pendant trente heures, les personnes participent à un module de neurosciences et d'apprentissage tout au long de la vie. « *Le fonctionnement du cerveau leur est d'abord expliqué,* expose Maryse Vendre. *Ensuite, l'objectif est de leur faire prendre conscience de leurs compétences et de leurs savoir-faire, leurs savoir-être, afin de développer leur confiance en eux.* » En trois ans, une centaine de personnes sont passées dans l'usine inclusive ; une trentaine ont été recrutées. À terme, certains apprenants handicapés décident de quitter l'UPAI pour se lancer dans une carrière professionnelle dans une entreprise « *classique* ».

C.S

Focus

Fondée en 1965, la Fondation AMIPI – Bernard Vendre est implantée dans le Grand Ouest français. Cholet, Nantes, Le Mans, Tours et encore Blois possèdent des usines apprenantes et inclusives et/ou des magasins. Ces établissements produisent et vendent plus de 8 millions de faisceaux électriques à destination de l'industrie automobile ; mais ils permettent aussi d'insérer des personnes handicapées dans le monde du travail. Depuis la création de ces usines, « *plus de 1624 insertions durables* » professionnelles ont ainsi été faites dans des entreprises dites « *classiques* ». Aujourd'hui plus de 880 salariés dont 750 opérateurs porteurs de handicaps cognitifs travaillent à l'AMIPI. Le modèle de la fondation pourrait se développer dans d'autres entreprises et sociétés. C'est en tous cas la volonté de Maryse Vendre, co-fondatrice, et de Jean-Marc Richard, président et membre fondateur.

Le confort, c'est dans la boîte

Boîte automatique pour **1 € sur la gamme Crafter***

*Offre « Boite automatique sur Crafter pour 1€ » valable sur l'ensemble de la gamme Crafter, hors modèles Crafter 30 qui sont exclus de la promotion. Offre pour toute commande jusqu'au 31 mars 2020 pour véhicule livré et immatriculé avant le 30 juin 2020. Avantage client de 2 199€ HT (valeur des équipements supplémentaires boite automatique incluant la contribution de l'acquéreur de 1 € HT). Offre valable chez tous les distributeurs Volkswagen Véhicules Utilitaires participant à l'opération, et non cumulable avec toute autre offre en cours. Détails et conditions de l'offre chez votre concessionnaire et sur : www.volkswagen-utilitaires.fr.
Publicité diffusée par le concessionnaire Espace Auto Blois enregistré à l'Orias sous le n° 07027047 en qualité d'intermédiaire en opération de banque à titre non-exclusif de Volkswagen Bank.

Volkswagen Group France SA - 11 avenue de Boursonne Villers-Cotterêts - RCS SOISSONS 832 227 370.

Véhicules Utilitaires

Espace Auto Blois
Votre Conseiller Commercial :

Aurélien ROCHEREAU

3 rue de l'Azin, 41000 Blois
Tél. : 07 76 11 27 75 e-mail : arochereau@groupewarsemann.fr

Le maillage territorial mute en maillage numérique

Alors que la 2e édition des Human Tech Days s'est terminée à la mi-février, la Région Centre-Val de Loire annonce travailler à un programme de médiation et d'accompagnement au numérique. Le but ? Rendre le digital accessible à tous, partout, grâce à la pédagogie.

Mame et le HQ à Tours, le Lab'O à Orléans, le Fab Lab Houdin de Blois… En Centre-Val de Loire, plusieurs lieux sont aujourd'hui entièrement dédiés au digital et à ses techniques. Les entreprises du territoire s'y intéressent également ; certaines sociétés, comme Worldline, et certaines écoles, comme la Wild Code School présentes à Tours, Blois et Orléans, s'y implantent même pour se développer. Aussi, Tours regroupe l'une des plus grandes forces de frappe française en termes de e-sport (jeux en ligne), avec la présence de Solary et de son réservoir à champions. Toutes ces entités forment, ensemble, une véritable communauté numérique territoriale. Si bien qu'en Centre-Val de Loire, on compte quelques 4 650 entreprises du numérique, principalement dans le Loiret et l'Indre-et-Loire, et plus de 20 000 emplois.
La Région a ainsi été la première à se doter d'un Conseil régional du numérique (CR'Num), en 2017, et elle demeure actuellement la seule à avoir effectué cette démarche en France. Ce fameux conseil travaille notamment sur le développement de la French Fab qui permet de faciliter l'arrivée du numérique dans les process industriels des entreprises ; mais aussi d'aider les élus locaux dans leurs décisions en lien avec le digital. *« L'idée est de faire du Centre-Val de Loire une région en réseau, qu'elle soit reconnue en avance de phase sur le développement numérique du territoire,* lance François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire. *On souhaite devenir une terre d'accueil pour les créateurs et les développeurs du numérique dans les inventions du monde de demain. »* La collectivité a ainsi versé *« 131 millions d'euros aux départements de son territoire »* afin d'installer la fibre, partout, *« dans des délais resserrés ».*

La Région Centre-Val de Loire souhaite développer la médiation au numérique, en complément des espaces numériques accessibles sur le territoire.

> *« Le numérique est une marche de l'humanité vers d'autres modes de vie »*

Inclure tous les usagers
Car l'enjeu est de taille : il s'agit de répondre aux diverses problématiques des usagers. Et elles sont multiples : relations humaines, accès aux services, transformation des métier, place de la citoyenneté… Pour la Région Centre-Val de Loire, l'humain doit être le cœur de la société numérique et cette société doit apporter plus de démocratie et de mieux vivre ensemble. Actuellement, 70 espaces numériques sont ouverts sur le territoire. Ils permettent aux personnes non-connectées au réseau, voire déconnectées du monde digital, de s'y intéresser et de s'y essayer : 200 000 habitants du Centre-Val de Loire ont bénéficié d'un Visa Internet, dispositif de découverte de l'ordinateur, d'Internet et de sa pratique. *« La dimension de l'inclusion est centrale, précise-t-on à la Région. Il faut aider les seniors exclus du numérique, mais aussi la jeunesse qui pratique le numérique mais n'en a pas forcément pleinement conscience. »* À l'heure où les écrans fleurissent partout et dès le plus jeune âge, il existe peu de pédagogie sur l'utilisation des outils numériques. Un programme de médiation et d'accompagnement pourrait d'ailleurs être testé dans quelques territoires régionaux. L'objectif, à terme, est de développer une politique autour des usagers afin qu'ils ne soient pas hors du monde numérique et de plus en plus hors des relations humaines classiques. Pour réaliser une carte grise, pour payer ses impôts, pour effectuer des démarches administratives, il faut désormais pouvoir se connecter et utiliser Internet. Pour aller plus loin dans la démarche des espaces numériques, la Région Centre-Val de Loire souhaite œuvrer avec la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) et encore avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) afin de trouver des solutions pertinentes à l'accès au numérique pour tous. *« Le numérique est une marche de l'humanité vers d'autres modes de vie, estime François Bonneau. Pour ne pas aborder les mutations avec peur, on doit aider les usagers. »*

C.S

Human Tech Days, et de 3 !

Du 6 janvier au 15 février 2020 s'est tenu la 2e édition des Human Tech Days dans toute la région. Conférences, ateliers et rencontres sur le thème du numérique, du e-commerce, de l'éthique dans le digital, de la cité connectée et encore du numérique chez les adolescents se sont déroulés, attirant de nombreux professionnels mais aussi le grand public. Pour cette 2e édition, donc, le nombre de visiteurs a largement augmenté par rapport à l'année précédente, si bien que la Région a d'ores et déjà annoncé qu'une 3e édition va être lancée, en 2021. Cette fois, pour le grand public, une nouveauté pourrait être créée, histoire de mieux comprendre le jargon des pros du monde digital…

La médiation s'élargit aux acteurs publics

Dans le cadre de la loi ESSOC, un dispositif de médiation étendu entre les entreprises et les administrations est testé dans la région Centre-Val de Loire. L'idée ? Trouver rapidement des accords.

Les contentieux entre les entreprises et les administrations publiques sont courants ; certaines décisions peuvent générer de l'incompréhension. Mais parfois, trouver un terrain d'entente semble compliqué, tant les deux partis tiennent leurs positions. Mise en application à la fin de l'année 2018, la loi ESSOC, aussi appelée la « loi confiance », veut y remédier. Un dispositif de médiation étendu entre les entreprises et les administrations a été créé afin de permettre à celles-ci de solliciter une médiation sur tout litiges avec un acteur public. Permis de construire, aides européennes, indemnisations, protection des données… Tous les différends peuvent désormais faire l'objet d'une médiation. Jusqu'à présent, seul une mésentente de la commande publique, avec un client ou un marché, (un différend interentreprises) était couverte par le médiateur des entreprises.

215 000 entreprises sont concernées

Actuellement et pendant trois ans, quatre régions testent ce nouveau dispositif. Le Centre-Val de Loire, territoire où plus de 215 000 entreprises de 0 à 250 salariés sont potentiellement concernées, a commencé l'expérience au début de l'année 2019. Pour cette expérimentation, tous les acteurs publics (Urssaf, collectivités locales, établissements publics) doivent s'impliquer et désigner un correspondant. Ce dernier a « *un rôle d'accompagnement dans la recherche de solutions* » sur le terrain, mais pas un rôle d'arbitre ni de juge, précise Martine Danière, la médiatrice régionale déléguée à la Direccte. Pour elle, ce dispositif doit ouvrir « *un espace de pédagogie et de dialogue bienveillant* » lorsque le dialogue est rompu entre entreprises et acteurs publics. Au terme de ce dialogue, un accord doit être conclu entre les deux parties prenantes. Mais cette médiation doit toujours être réalisée dans trois grands principes : « *la confidentialité, le consentement et la rapidité* ».

L'objectif, d'ici 2022, est de pérenniser ce dispositif et de le déployer dans tout le territoire français.

C.S.

Plus d'informations sur ***www.mediateur-des-entreprises.fr***

Focus

Depuis la création de la médiation entre les entreprises, en 2012, plus de 200 recherches de solutions à l'amiable ont été réalisées en Centre-Val de Loire. D'après les chiffres de la Direccte, en 2015, 100 dossiers (80 au niveau régional et 20 au niveau national) ont été traités dans le cadre d'une médiation et 74,1% ont abouti à un accord entre les deux entreprises en conflit. En majorité (53%), le contentieux prend source dans un problème financier ou dans les relations contractuelles (37%).

Le système est en pleine mutation

La formation professionnelle connaît un grand chamboulement : la loi *« pour la liberté de choisir son avenir professionnel »*, promulguée en septembre 2018, modifie pleinement le système. L'objectif ? Simplifier, d'ici 2021, l'organisation actuelle. Mais finalement, qu'est-ce qui change ?

La création de France Compétences
Une institution nationale publique chargée de la régulation et du financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage a été fondée au début de l'année 2019 : France Compétences. Elle a pour rôle de répartir les fonds des différents acteurs (aux opérateurs de compétences, aux Régions, à la Caisse des dépôts, aux commissions paritaires et à l'État), de réguler la qualité de la formation, d'émettre des recommandations sur les coûts et l'accès à la formation. Elle doit également veiller à la bonne exécution de la réforme sur la formation professionnelle et l'apprentissage, alias la loi *« pour la liberté de choisir son avenir professionnel »*.
Cinq entités la composent : l'État, les organisations syndicales de salariés, les organisations patronales, les Régions et les *« personnalités qualifiées »*. Concrètement, France Compétences remplace les autres instances de gouvernance nationales (Copanef, Cnefop*) et absorbe le fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels ainsi que la commission nationale de certification professionnelle (CNCP).

Le conseil personnel de formation (CPF)
Au 1er janvier 2019, les heures de formation acquises par un salarié se sont transformées en euros à raison de 5 euros par heure ; à l'automne dernier, la gestion du compte personnel de formation (CPF), à partir duquel tout salarié ou demandeur d'emploi peut demander à suivre une formation continue, a changé de main pour être reprise par la Caisse des dépôts. Enfin, depuis le 1er janvier, le Fongecif ne gère plus les demandes de formation ni la prise en charge financière ; elles sont désormais compétences de commissions paritaires interprofessionnelles régionales. À raison de 500 € par an, le plafond de ce compte s'élève à 5 000 €.

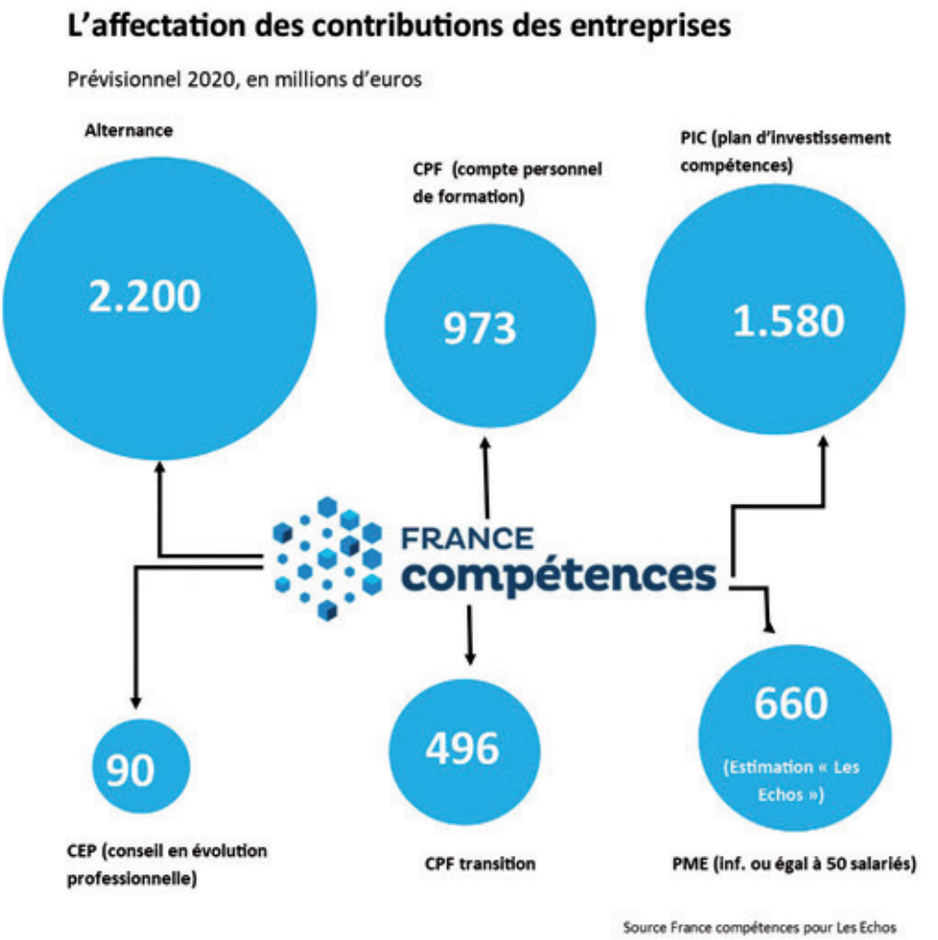

> *« Avec la réforme, chaque organisme de formation doit être certifié s'il veut bénéficier de fonds des opérateurs de compétences (OPCO), de l'État et encore de Pôle Emploi »*

Le conseil en évolution professionnelle (CEP)
Jusqu'au 31 décembre 2019, le conseil en évolution professionnelle (CEP) des salariés était assuré par le Fongecif et l'Opacif, deux organismes qui se sont retrouvés délestés de cette compétence avec la mise en place de la réforme. En effet, désormais, l'opérateur habilité à délivrer le CEP des actifs du secteur privé est sélectionné via un appel d'offre. Actuellement, en Centre-Val de Loire, il s'agit du cabinet RH Tingari. Mais dans quatre ans, un nouvel appel d'offre va être lancé et l'opérateur pourrait changer.
Le CEP est également désormais financé par France Compétences.

Les organismes de formation
Avec la réforme, chaque organisme de formation doit être certifié s'il veut bénéficier de fonds des opérateurs de compétences (OPCO), de l'État et encore de Pôle Emploi. Avant tout, le prestataire de formation et de bilan de compétences choisit son organisme certificateur. Le Comité français d'accréditation (Cofrac) en a déjà certifié une vingtaine dont Certifopac, ISQ, Label Qualité Système et encore Qualibat. La liste pourrait bien continuer de s'allonger puisque ce « *futur système de qualité* » doit s'appliquer dès le 1er janvier 2021 à tous ceux qui veulent intervenir sur les fonds publics ou mutualisés. De nouveaux organismes ont déjà été sélectionnés au mois de janvier. Il existe tout de même une exception : les CFA existant avant la loi du 5 septembre 2018 ne doivent se faire certifier qu'avant le 1er janvier 2022, soit dans deux ans.
Retrouver la liste des organismes certificateurs sur centre.inffo.fr

Les opérateurs de compétences
Jusqu'à présent, les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) collectaient les fonds dédiés à la formation professionnelle. Depuis le 1er janvier, les 20 OPCA sont devenus 11 opérateurs de compétences, les 9 OPCO de branches (Ocapiat, Afdas, Opco de la cohésion sociale, Opco mobilités, Opco santé…) plus les 2 OPCO de proximité (ex AGEFOS-OPCALIA), la répartition des branches professionnelles s'étant faite dans une logique de filière afin de créer des ensembles cohérents de métiers et d'enjeux. Si ces OPCO n'ont donc pas de rôle de collecte financière, ils possèdent des missions spécifiques sur le plan de développement des compétences et sur le conseil aux entreprises. L'accompagnement des TPE s'accentue donc dans les territoires notamment en mettant en place des formations spécifiques à la réalisation du projet de l'entreprise et du salarié.

Des OPCO à l'Urssaf, le collecteur unique en 2020-2021
Contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance, contribution supplémentaire à l'apprentissage, contribution pour le financement du compte personnel de formation… Jusqu'au 31 décembre 2020, les OPCO effectuent ces collectes. A partir du 1er janvier suivant, l'Urssaf prend en charge cette compétence. Néanmoins, il se pourrait que cette date soit repoussée, comme le prévoit la loi de la Sécurité sociale de 2020, et les versements devraient être toujours effectués auprès des onze OPCO.

C.S.

www.lepicentre.online
L'ÉPICENTRE
Le média de l'actualité économique et sociétale du Val de Loire
Retrouvez nos 3 éditions : 37 / 41 / 45
Distribué à 30 000 exemplaires, en points de dépôts et en routage
Mensuel
Gratuit
32 PAGES
Pour recevoir L'Épicentre directement dans votre entreprise, contactez-nous :
contact@lepicentre.online

La réforme impose un nouveau système

La « loi avenir », ou réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage, bouscule les habitudes des acteurs du secteur. Les organismes de formation et les salariés sont directement impactés. Christophe Dupont, président de la Fédération de la Formation Professionnelle en Centre-Val de Loire*, fait le point.

Qu'est-ce que la Fédération de la formation professionnelle (FFP) ?
La Fédération représente environ 900 organismes de formations et leurs 2 300 établissements en France et 5,8 millions de stagiaires formés. En Centre-Val de Loire, on y compte 52 établissements pour 32 adhérents. Notre mission principale est donc de représenter le secteur de la formation professionnelle et de contribuer à l'élaboration des politiques publiques relatives à l'insertion, l'orientation et la formation professionnelles.

La « loi avenir » a-t-elle impactée votre activité ?
Nous avons été en avance sur la réforme qui se met en place aujourd'hui. La fédération propose des services auprès des adhérents pour les accompagner dans les évolutions du secteur. Les évolutions sont réglementaires ou concernent le positionnement de marché. Ce qui change pour nous ? Jusqu'à présent, nous nous adressions uniquement aux entreprises. Désormais, nos cibles sont à la fois les entreprises et les salariés qui peuvent décider de leurs formations grâce au compte personnel de formation (CPF). C'est un changement fondamental car les individus sont beaucoup plus impliqués qu'avant dans leur évolution et leur formation professionnelles.

Qu'est-ce que ça change pour les entreprises ?
Avant la réforme, les entreprises de plus de 50 salariés pouvaient utiliser leurs cotisations à la formation en fonction de leurs besoins de compétences. Aujourd'hui, ce n'est plus possible puisque ce sont les salariés qui décident de faire telle ou telle formation. Ça change les équilibres et l'impact peut être gênant du point de vue budgétaire.

Christophe Dupont, président de la Fédération de la Formation Professionnelle en Centre-Val de Loire.*

Il n'est donc plus possible, pour une entreprise, de répondre à un besoin via la formation d'un salarié ?
Même s'il y a une perte de l'autonomie de l'employeur dans la formation, il est toujours possible de co-construire, avec le salarié, une action de formation. L'idée est donc toujours de répondre aux besoins de l'entreprise mais avec l'accord et l'envie du salarié. Ces temps de formation se font sur le temps de travail. Par contre, si le salarié décide de se lancer, seul, dans une formation sans lien avec son entreprise, c'est son droit individuel. Simplement, il doit la suivre sur son temps personnel.

Les organismes de formation vont-ils être impactés par cette évolution ?
La réforme de la formation professionnelle impose un nouveau système : toutes les entreprises de formation auront pour obligation d'être certifiées qualité au mois de janvier 2021, et 2022 pour les Centres de formation des apprentis (CFA). Un référentiel unique a été créé pour ce faire pour que la culture de la pédagogie aille de pair avec la culture de la qualité. L'organisme de formation doit répondre à 7 critères et à entre 9 et 32 indicateurs afin d'être certifié. Une fois certifié, il aura une obligation de lisibilité et de transparence, notamment pour les taux de réussite des formations. L'objectif est

> *« Les individus sont beaucoup plus impliqués qu'avant dans leur évolution et leur formation professionnelles »*

pour une amélioration continue

de permettre aux salariés de savoir avec qui ils s'engagent dans une formation. L'exigence de transparence est de plus en plus présente. C'est une amélioration continue pour le système de formation professionnelle.

La « loi avenir » concerne également l'apprentissage, qui est l'un des moyens de la formation professionnelle. Concrètement, qu'est-ce qui change ?
C'est un volet important : avant, seuls les CFA pouvaient proposer des formations en apprentissage et faisaient partie de la carte de la formation pour l'apprentissage. La réforme libéralise le marché de l'apprentissage, qui dicte sa loi. Tous les organismes de formation peuvent maintenant y prétendre, s'ils sont certifiés. Le système évolue sérieusement. Il faut espérer que les finances puissent suivre le rythme compte tenu de la progression rapide de l'apprentissage : en 2019, le Centre-Val de Loire a gagné environ 13% de nouveaux apprentis !

C.S.

**Lors de notre interview, réalisée le 12 février, Christophe Dupont était toujours président de la FFP. Depuis, il s'agit d'Alain Bouteneigre.*

Banque | BTP - Énergie | Communication visuelle et multimédia | Commerce - Vente
Comptabilité - Gestion | Hôtellerie - Restauration | Hygiène - Prévention | Industrie
Informatique | Langues | Métiers d'art | Numérique | Ressources humaines
Savoirs de base | Secrétariat Sécurité | VAE - Bilan de compétences

académie Orléans-Tours
greta VAL DE LOIRE
FORMEZ-VOUS À DEMAIN

Focus

La « loi avenir » reconnaît la possibilité de suivre une action de formation en situation de travail (AFEST). Cette action est *« un parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel »*. Quatre critères précisent les conditions de la mise en œuvre d'une AFEST : l'analyse de l'activité de travail pour l'adapter à des fins pédagogiques ; la désignation d'un formateur pouvant exercer une fonction tutorale ; la mise en place de phases réflectives distinctives des mises en situation de travail ; et enfin des évaluations spécifiques des acquis de la formations jalonnent ou concluent l'action.
Concrètement, l'AFEST n'est pas nouvelle mais les critères qui la définissent sont, eux, nouveaux.

L'avenir ? Le e-learning

Les nouvelles réglementations prévues par la « Loi avenir » ne concernent que les formations financées par les dispositifs et aides publics. Certains formateurs pourraient ainsi penser que l'obligation de certification ne les concernent pas car leurs clients peuvent se passer de fonds publics… Mais ce n'est pas le cas puisque les financements pour la formation professionnelle sont nombreux et que la réforme vise à faciliter l'accès à toutes les formations. Pour exemple, l'application du Compte Personnel de Formation (CPF) simplifie la recherche et l'inscription à une formation pour tous les salariés et demandeurs d'emplois. La promotion faite autour de ce dispositif pourrait amener plus de personnes à utiliser les droits à la formation. La réforme de la formation professionnelle pourrait donc impacter de nombreux formateurs, et pas seulement les indépendants ? Selon le SYCFI, « certains formateurs pensent que parce qu'ils ont suffisamment de clients aujourd'hui qui financent eux-mêmes leurs formations, ils n'auront pas besoin de se plier aux nouvelles exigences de la loi » ; mais si le client mobilise son CPF et se fait financer par France Compétences, ou demande un organisme de formation certifié qualité, les établissements non-certifiés tomberaient en désuétude. *« Il est impératif de se former au e-learning et de commencer dès maintenant une démarche de certification, martèle-t-on au syndicat des formateurs indépendants. Il en va de la pérennité de l'activité des formateurs.»*

CFA des Universités
Centre-Val de Loire

+de 130 Formations universitaires EN APPRENTISSAGE

DUT • Licence Professionnelle • Master
DCG & DSCG

L'apprentissage à l'Université,
UNE SOLUTION POUR VOS RECRUTEMENTS !

commerce • communication • marketing • droit • gestion • management • finance • comptabilité
informatique • qualité • agronomie • bâtiments travaux publics • biologie • chimie
environnement • énergie • industriel • logistique • santé • social

0€ RESTE À CHARGE
sur le coût de formation pour l'employeur du secteur privé

Une information ? Un projet ? Un poste à pourvoir ?
developpement@cfa-univ.fr 02 47 36 76 67
www.cfa-univ.fr

UNIVERSITÉ D'ORLÉANS
université de TOURS

En résumé, les plus et les moins de la réforme

“ Les plus ”

• Rôle du CPF renforcé : co-construction avec le salarié (attention l'argent ne va pas directement au salarié mais sert à financer les heures de formation) ;
• Cette loi a le mérite de renforcer la proximité et les besoins du territoire et de mettre en adéquation les besoins des entreprises et l'offre de formation ;
• Les entreprises pourront verser leur contribution directement aux opérateurs pédagogiques de leur choix ;
• La liste des écoles et centres de formations retenus et certifiés sera fournie directement par la Préfecture.

“ Les moins ”

• Pour les entreprises de plus de 50 salariés, l'argent prélevé ne pourra être fléché que sur l'alternance et plus sur la formation (Plan développement des compétences). Elles vont donc payer 2 fois ? ;
• Perte de l'autonomie de l'employeur dans la formation ;
• L'appel d'offre pour définir l'organisme qui délivre les conseils en évolution professionnelle (tous les quatre ans, les salariés pourraient voir les interlocuteurs changer et devoir tout reprendre à zéro).

PUBLI INFORMATION

Booster Academy : Vendre et savoir se vendre « *C'est en pratiquant qu'on apprend !* »

Convaincu que la capacité d'une entreprise à se développer tient en grande partie de sa force commerciale, le réseau Booster Academy propose aux chefs d'entreprises et aux salariés, des sessions d'entraînements intensifs à la vente avec 12 niveaux à valider les uns après les autres, pour augmenter progressivement et durablement son efficacité commerciale.

Alain Guittet.

Après une expérience de 30 ans dans le domaine de la vente en B-to-B, dont une première de 18 ans au sein d'une grande entreprise Française en qualité de chef des ventes puis une seconde de 12 ans en qualité d'associé et directeur commercial d'une TPE régionale devenue une PME nationale de 200 salariés, Alain Guittet a rejoint depuis 2018, la franchise Booster Academy pour la développer en Val de Loire et devenir la référence dans le domaine du conseil, de la formation, en efficacité commerciale.
L'objectif ? Agir concrètement sur la montée en compétences, progressive et durable de toutes les forces commerciales d'une entreprise. Alain Guittet accompagne toutes les personnes qui portent la vente dans l'entreprise et qui sont en contact avec les clients pour « *booster* » leurs performances. Il s'appuie sur une pédagogie et une méthodologie orientées plaisir et retour sur investissement immédiat, avec des parcours de formation où le stagiaire devient l'artisan de sa progression pour que les bonnes pratiques deviennent systématiques et naturelles.

100 % personnalisé
Le parcours de formation, composé d'un à douze niveaux en fonction du niveau de départ du stagiaire, évalué et diagnostiqué en amont de la formation, et de ses objectifs. Un niveau correspond à 1 à 2 mois d'accompagnement

100 % flexible
Séquencés par demi-journées et espacés de 15 jours minimum, les entraînements s'intègrent facilement dans les agendas des stagiaires qui peuvent choisir les jours et heures qui s'adaptent le mieux aux contraintes du moment.

100 % individualisé
En petits groupes de 6 personnes maximum pour réellement développer les automatismes de chacun.

Les 12 niveaux de formation de la méthode Booster Academy.

100 % progressif
Avant de passer au niveau suivant, Alain Guittet s'assure que le stagiaire a bien validé et acquis le niveau en cours. « *Nous pouvons faire l'analogie de notre méthode avec un entraînement sportif. Nous faisons progresser les stagiaires étape par étape, niveau par niveau, pour des effets immédiats sur l'efficacité* » indique Alain Guittet. « *D'abord, je réalise un diagnostic de l'état des compétences pour construire un parcours personnalisé de 1 à 12 niveaux, puis on commence à muscler le discours. Vient ensuite les phases d'entraînement intensif suivi du plan d'actions avec des mises en pratique en entreprise, pour monter en compétences et atteindre son meilleur niveau, mesurer et constater des résultats concrets : plus de rendez-vous qualifiés, plus de ventes hausse du panier moyen et du taux de transformation…* » Plus qu'une formation classique, Booster Academy se positionne comme un partenaire de l'efficacité commerciale au service de la performance commerciale des entreprises !

Blois • Orléans • Tours
booster-academy.fr
+33 (0)6 95 33 46 69
a.guittet@booster-academy.com

Les chiffres-clés de la formation en France

17 Millions
de personnes formées chaque année en France

85%
des besoins sont couverts par l'offre privée de formation

150 000
salariés sont employés dans le secteur de la formation professionnelle

Pour qui ?

Jeunes 24%

Agents du secteur public 17%

Actifs occupés du secteur privé 43%

Demandeurs d'emploi 15%

Qui finance ?

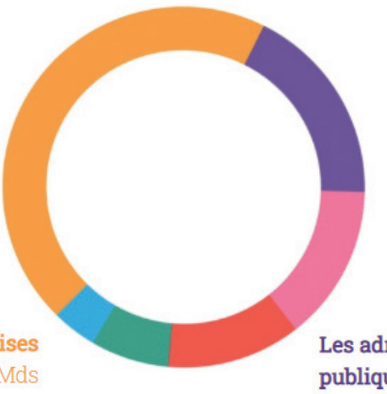

Les entreprises 45% soit 13.8Mds

Les individus 4.3% soit 1.4Mds

Pôle Emploi et autres administrations publiques 7% soit 2.1Mds

Les administrations publiques et territoriales pour leurs agents 17.3% soit 5.5Mds

Les Conseil régionaux 14.3% soit 4.5Mds

L'État 12% soit 3.7Mds

AGENDA ÉCONOMIQUE

Jeudi 12 mars

Arapl - Formation Des Professionnels Libéraux
L'ARAPL GRAND CENTRE, se tient à disposition des créateurs d'Entreprise Libérale et apporte des informations relatives au régime fiscal approprié, aux obligations fiscales et comptables ainsi que des informations sur la protection sociale du professionnel.
Inscriptions obligatoire par mail au secretariat@araplgc.org
LE LAB-Agglopolys • 3-5 rueRoland Garros, 41000 Blois

Vendredi 13 mars

5ème Salon de l'Industrie
Le Salon Industrie Blois est une rencontre destinée à la découverte des métiers de l'industrie et au recrutement, organisé par l'UIMM Val de Loire et la CCI Loir-et-Cher, en partenariat avec : Pôle Emploi, la Mission locale, le Pôle Formation UIMM Val de Loire, la DSDEN41, le Lycée Augustin Thierry.

Des entreprises locales des industries automobiles, aéronautiques, agro-alimentaires, et autres, seront présentes pour échanger et recruter.
La journée se déroulera en deux temps : la matinée est destinée aux étudiants inscrits par leur établissement scolaire ; l'après-midi est ouvert à tous publics.
Cité Scolaire Augustin Thierry, 13 Avenue de Châteaudun,
41000 Blois• www.salon-industrie-blois.fr

Mardi 24 mars

Colloque du Numérique Organisé par la CCI Loir-et-Cher
6 Ateliers • 1 Salon professionnel • 1 Conférence de clôture : « *l'Intelligence Artificielle, 2ème cerveau de l'Être humain ?* » animé par John Rauscher.
De 14 h à 20h à la Salle du Jeu de Paume à Blois
Entrée gratuite sur inscription – Colloque réservé aux entreprises
Tél. 02 54 446 447 • contact@loir-et-cher.cci.fr

PUBLI INFORMATION

Campus de formation ENEDIS à Châteauroux : un partenariat école-entreprise ambitieux

ENEDIS L'ELECTRICITE EN RESEAU

La réussite du renouvellement des compétences est un enjeu essentiel pour Enedis. La formation professionnelle est depuis toujours au cœur de son développement et de l'évolution de ses métiers et activités.

Chaque année, environ 2000 journées de formation sont proposées sur le campus de Châteauroux : le développement de nouvelles compétences permettant l'accès aux métiers et le renouvellement des compétences des agents (aussi appelé recyclage) pour garantir le maintien des savoirs.

Formation initiale et professionnelle de qualité
De nombreux recyclages sont réalisés chaque année pour le maintien des compétences ce qui permet d'assurer l'adaptation des agents à leur poste de travail et de veiller également au maintien des capacités à occuper l'emploi. Le plateau extérieur permet de simuler, en grandeur nature, des réseaux aériens haute tension et basse tension.
Pour les nouvelles recrues et les apprentis, des actions de professionnalisation portant sur la découverte des réseaux, le travail hors tension aérien, dépannage maintenance chaîne communicante, compteur et concentrateur Linky… sont également dispensées.

Réunions d'information, visites …
En dehors des formations pour les agents, le campus organise également des réunions d'information sur les risques électriques notamment auprès des pompiers et des prestataires travaillant pour Enedis.

© Enedis

Un partenariat école-entreprise renforcé
L'implantation du campus Enedis au sein du Lycée Blaise Pascal de Châteauroux témoigne de la volonté d'Enedis et de la Région Centre-Val de Loire de faire de la formation une réponse aux emplois de demain liés à la transition énergétique. Cet outil pédagogique est mis à disposition des enseignants de Blaise Pascal et de leurs élèves qui découvrent ainsi tous les matériels et emplois liés à la distribution de l'électricité en France. Les formateurs du campus peuvent, quant à eux, intervenir dans les classes à la demande des professeurs pour apporter leur expérience dans le domaine de l'électricité et tout particulièrement rappeler les exigences en termes de sécurité et de prévention pour les travaux à proximité des ouvrages électriques.
L'implantation d'un outil pédagogique au sein d'un lycée, en partenariat avec l'Education Nationale et la Région Centre-Val de Loire, était une première en France pour Enedis.

CAMPUS ENEDIS
36000 Châteauroux

Enedis, Direction Régionale
Centre-Val de loire
45 avenue Stendhal BP 436
37204 Tours Cedex 3

Le campus de Châteauroux en chiffres :

- 1 responsable du campus
- 3 formateurs
- 12 801 heures de formation
- 678 agents Enedis Centre-Val de Loire formés ou recyclés et 10 agents d'Auvergne
- 140 prestataires, pompiers… sensibilisés aux risques électriques

Concours ''*Un des meilleurs ouvriers de France*'' : la région Centre-Val de Loire célèbre ses lauréats

Sur les 88 candidats qui se sont présentés au concours Un des meilleurs ouvriers de France en région Centre-Val de Loire, neuf ont été diplômés. Ils ont reçu le titre tant convoité le 20 février, lors d'une soirée au Conseil régional, à Orléans.

Le 20 février, les membres de la promotion Yvonne de Courbertin ont reçu leur diplôme d'Un des meilleurs ouvriers de France.

Consécration pour les neuf lauréats de la région Centre-Val de Loire de la 26e édition du concours Un des meilleurs ouvriers de France ! Après avoir reçu leur médaille des mains du président de la République en mai dernier, ils se sont vus remettre leur diplôme Un des meilleurs ouvriers de France par Anne Besnier, vice-présidente de la Région Centre-Val de Loire, Bernard Hibert, vice-président du COETMOF* et président de la CPME** de la région Centre-Val de Loire, et Pierre Pouëssel, préfet du Loiret et de la région Centre-Val de Loire. Signé par le ministre de l'Éducation nationale, ce titre tant prisé consacre leur haute technicité dans les métiers pour lesquels ils ont concouru***.

Mise en avant de véritables talents professionnels

Le prestigieux concours Un des meilleurs ouvriers de France valorise la réussite individuelle, l'excellence des professionnels et la capacité de nos territoires à faire perdurer le savoir-faire à la française. Ce concours diplômant « est une démarche unique qui met en évidence la pluralité des parcours professionnels. Les lauréats sont des vigies, des témoins, des exemples pour les plus jeunes qui vont faire rayonner leur réussite au-delà des frontières. », estime Bernard Hibert. Il est fondé sur des valeurs d'égalité des chances, d'équité et de déontologie, qui animent la légitimité du titre.

E.C

** Comité d'organisation des expositions du travail et du concours Un des meilleurs ouvriers de France*
*** Confédération des petites et moyennes entreprises*

*** Les neuf lauréats de la région Centre-Val de Loire

Damien Berton • Métiers du bâtiment, des travaux publics et du patrimoine architectural
Jérome Blandin • Métiers du bâtiment, des travaux publics et du patrimoine architectural
Benoît Canté • Métiers de l'agriculture et de l'aménagement paysager - Art floral
Florent Chardin • Métiers de la communication, du multimédia et de l'audiovisuel - Imprimerie, communication graphique et multimédia
Nathalie Hardion • Métiers du bâtiment, des travaux publics et du patrimoine architectural
Françoise Macaire • Métiers des accessoires de la mode et de la beauté - Broderie main
Thierry Morin • Métiers de l'alimentation - Boucherie-étal
Charly Palmieri • Métiers de l'agriculture et de l'aménagement paysager - Bourrellerie, sellerie et harnachement
Samuel Thomas • Métiers de la piscine

les entreprises recrutent

Pour vos offres d'emplois, contactez L'Épicentre au 07 57 90 23 15

La société PELLE est une entreprise familiale fondée en 1952, reconnue pour son sérieux et la qualité de son travail. Elle met à disposition des équipes d'électriciens sur Blois et sa région, qui se déplace auprès des particuliers, des professionnels et des collectivités locales de la région.
Suite à une augmentation de la charge de travail, nous recherchons :
• **Des électriciens en CDI** avec au moins 2 à 3 ans d'expérience dans les domaines suivants :
> Logement chez les particuliers ou dans les offices d'HLM
> Ou dans le petit et grand tertiaire (plateaux de bureaux, magasins, etc…)
> Ainsi que dans l'industrie
• **Des dépanneurs en CDI** avec au moins 3 à 5 ans d'expérience
Nous sommes sur une base de 38 heures (35h+3h sup.) avec les avantages suivants :
> Les zones de déplacement
> La prime de panier
> Une prime d'outillage
> Un jeu de trois bleus vous est fourni et nettoyé pas nos soins
> La fourniture de paire de chaussures de sécurité
> Une prime d'intéressement aux bénéfices
> Un plan épargne entreprise à votre disposition
• Une mutuelle d'entreprise PRO BTP
• Etc…
Le salaire sera étudié suivant votre expérience et vos compétences.
Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous envoyer votre lettre de motivation et curriculum vitae à l'adresse mail suivante :

contact@pellesa.fr
*ou nous contacter au **02 54 43 49 14***
pour prendre un rendez-vous.

---

un(e) conceiller(ère formateur(trice) en création d'entreprise

Missions principales
- Accueil, #accompagnement des porteurs de projets et suivi des créateurs
- #Animation de sessions collectives d'information sur la création d'entreprise et d'ateliers collectifs
- Participation aux actions Émergence (BGE Bus, sensibilisation, forums, etc…)
- Recherches documentaires, réunions internes, tâches administratives, formation personnelle

Caractéristiques du poste
- CDD de 6 mois (possible prolongation) / poste basé à Orléans, avec déplacements sur Montargis, Pithiviers et Gien
- Permis B obligatoire
- 2040 € bruts mensuels
- Avantages : chèques déjeuner, prévoyance et mutuelle
- à pourvoir début mars

Merci d'envoyer CV
et lettre de motivation
à l'attention de
violaine.richard-dap@bge45.fr

Un Directeur de Siège (H/F) CDI

situé à Saint-Pryvé-SaintMesmin (45) à pourvoir dès que possible
Sous l'autorité du Directeur Général de l'APIRJSO LA COURONNERIE, plusieurs missions vous seront confiées.
Missions :
Management : • Management de l'équipe du siège dans son ensemble
• Suivi des dossiers (développement/communication)
• Validation des demandes de congés et modifications horaires du personnel du siège
• Veiller à la bonne organisation du siège afin d'assurer la continuité de service auprès des établissements financiers
• Gestion des Grands Comptes (assurances, téléphonie, informatique…)
• Alimentation et validation du Budget Prévisionnel et Compte Administratif du siège • Validation des reportings
• Mise en place et référent des procédures comptables
• Gestion du patrimoine immobilier
• Relations avec les tiers : banques, fournisseurs…
• Garantir les échéances concernant la transmission des tableaux de bord aux établissements (immobilisations…)

RH : • Contrôle des bulletins de paies du siège 20/12/2019 • Gestion des conditions de travail (QVT) • Mise en place de la GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) • Mise en place et référent des procédures internes de contrôles RH • Animation des réunions du personnel du siège • Démarche qualité et enquêtes de satisfaction auprès des établissements • Veille règlementaire (contrats de travail, décrets ou avenants en lien avec la CC66 ou 51) à destination des établissements • Animation des instances IRP (CSE…) • Bonne maîtrise des conventions collectives 66 et 51

Profil recherché : • Vous êtes titulaire d'un BAC+5, avec minimum 6 ans d'expérience sur le poste de Directeur d'Etablissement. • Vous êtes rigoureux, autonome, discret, et êtes doté de capacité managériale. • Connaissance approfondie du secteur médico-social

Envoyer CV ET LM à
assistantdirection@apirjso.fr
Service Ressources Humaines
3 Rue des Moines - BP 10155 St-PRYVE
45161 Olivet Cedex

Chargé de projet « amélioration des performances » F/H

Blois (41)
CDI
Sous la responsabilité directe du Chef du Pôle Ressources, en lien avec la Responsable Qualité et l'équipe comptable régionale, vous contribuerez à piloter, faciliter, sécuriser et optimiser le fonctionnement interne de la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher, au service de l'amélioration de sa performance globale.

Missions
Gestion financière
• Procéder à l'analyse des coûts et définir le budget prévisionnel de fonctionnement des futures structures (siège rénové et antennes), identifier les risques et proposer des actions correctives, déterminer les zones d'optimisation et aider les responsables opérationnels à réaliser des économies ;
• Contribuer au suivi administratif et financier de la structure immobilière de gestion des sites ;
• Participer à l'amélioration de l'efficience par l'analyse des couts de production des prestations de la Chambre;
• Participer à la conception et au déploiement d'outils de pilotage (aide à la décision pour la Direction) adaptés aux enjeux de l'entreprise ;
• Contribuer à la gestion administrative des conventions financières liant la Chambre à ses partenaires : tenir le calendrier exhaustif du dispositif, veiller au respect des échéances (demandes de financement, justification, acomptes et soldes), sécuriser le circuit interne, à partir d'un outil existant, en développant la procédure qualité adaptée.
Qualité des services
• Renforcer la Cellule Qualité de la Chambre

Gestion Relation Client
• Participer à l'administration de la base de données GRC.

Profil recherché Formation Bac +2 à +5 avec expérience significative dans le domaine de la conduite de projet
Double compétence souhaitée en procédures qualité (connaissances ISO 9001) et gestion (analyse de coûts, budget)

Des connaissances juridiques sont un plus.

Maîtrise de la suite Microsoft Office, particulièrement Excel.

candidatures-emploi@loir-et-cher.chambagri.fr

Tout part d'une rencontre entre… la planète et les livres !
Par Annie Huet de l'Espace Culturel E.Leclerc >portecôté de Blois

Écologie ? Environnement ? Écoresponsabilité ? Urbanisme respectueux ? Agriculture raisonnée ? Et si on cherchait comment (ré)agir efficacement à son échelle pour devenir des adultes meilleurs ? Pour ceux que nous mettons au monde, et qui nous interpellent tous les jours. Pas de panique, nous ne vous proposerons rien d'ennuyeux, car si nous savions garder notre âme d'enfant, ou tout simplement les écouter, nos enfants, ça tournerait plus rond pour la planète ! À vous de choisir !

« Ne change jamais »
de Marie Desplechin (L'École des loisirs) 12 euros*

Les enfants ont en eux tous les talents, le tout est de faire en sorte que leurs qualités ne s'éteignent pas, qu'elles restent le terreau de ce qui fera réfléchir les adultes pour leur laisser un monde vivable. Marie Desplechin écrit ici une *« déclaration de confiance »*. Elle rappelle aux enfants ce qu'ils sont, ce qu'ils font, ce qu'ils pensent et tout ce à quoi ils ne doivent pas renoncer. Quitte à soupirer quand Marraine raconte son tour du monde en low cost ou à pourrir la vie de Mamie en refusant les couverts en plastique du pique-nique !… Parce qu'en plus ce petit livre est drôle !

« Le siècle vert »
de Régis Debray (Tracts Gallimard) 4,90 euros*

Un tract grand format de 56 pages pour entamer un *« changement de civilisation »*. Ce fascicule n'est ni vraiment un livre ni vraiment un essai, mais il nous fera diablement réfléchir. *« Un autre monde est en train de naître devant nos yeux. Un autre esprit, dans nos façons de penser, d'espérer et d'avoir peur. L'angoisse écologique qui donne sa couleur au siècle nouveau n'annonce rien moins, pour notre civilisation, qu'un changement englobant. Ce fut l'Histoire, ce sera la Nature. De quoi prendre le vert au sérieux. »* Régis Debray rédige ainsi la quatrième de couverture. *« Assez de discours, des actes ! »*… ça commence peut-être par la lecture de ce tract…

« Famille zéro déchet »
de Jérémie Pichon et Bénédicte Moret (Thierry Souccar éditions) 15 euros*

« Ze guide pour un mode de vie durable qui fait du bien »
Ce livre est un vrai succès, c'est une mine, pour déjà… 200.000 lecteurs ! *« Avec ce livre, les bonnes idées de quelques-uns deviennent la chance de tous »* préface Nicolas Hulot. Par exemple pour les courses, c'est tout bête 1) frais 2) vrac 3) à la coupe 4) dans un contenant recyclable = la meilleure façon de faire ses courses pour éliminer les déchets d'emballage. Ce que vous allez gagner ? L'amélioration de votre écobilan familial. Et en plus tout ça est illustré de façon très rigolote, sans compter la BD qui complète le guide…

« Ze journal de la famille presque zéro déchet » de Bénédicte Moret
(Le Lombard) 19,99 euros*

« La BD qui raconte l'aventure drôle et décomplexée de la famille Zéro déchet »
Mais comment on en est arrivé à faire de ce guide une véritable référence sur le sujet du zéro déchet ? À travers cette BD nous découvrons la première année d'expérience des auteurs. C'est truffé d'anecdotes humoristiques, d'échecs en tout genre et de petites victoires écologiques, où la bienveillance côtoie l'absurde ! Mais qui a pu penser qu'être écolo responsable pourrait engendrer la tristesse ? Lisez donc ce journal pour survivre un an sans déchet (mais avec quelques gros mots quand même !)

« La malchimie »
de Gisèle Bienne (Actes Sud) 22 euros*

« Le récit de l'empoisonnement de son frère par une romancière à l'univers rare et complexe »
Ce récit, une œuvre littéraire tout autant, témoigne de l'amour d'une sœur pour son frère, ouvrier agricole mort de la nocivité des produits phytosanitaires qu'il a manipulés des décennies sans protection. En 19 courts chapitres l'autrice raconte son frère qui ensemence, laboure et traite les champs de son patron. On traite, c'est radical et ça rapporte. Les engrais, les produits phytosanitaires, la terre absorbe tout. Et tout s'impose soudain à notre entendement quand un témoignage poignant et vivant en montre la folie, les conséquences dramatiques, et comment il faut *« jouer à être gaie »* en dépit du deuil à faire…

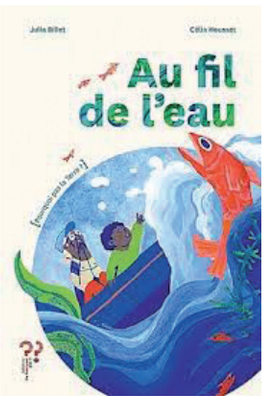

« Au fil de l'eau »
de Julia Billet et Célia Housset (éditions du pourquoi pas ?) 12 euros*

« Un album jeunesse en forme de conte »

« Poche, pochon, piège à poisson ! » Voilà tout est dit. Dans la barque, le monde semble doux et tranquille pour l'enfant et son grand-père. Pourtant, dans l'eau, il se passe des choses très bizarres. Mais quand on garde les yeux grands ouverts, on peut *« sauver un habitant de notre monde, grand nageur de l'onde »*. Entre réalité brutale et poésie, un petit conte vient nous rappeler que chacun de nous peut agir, à son niveau, pour que la Terre tourne plus rond.

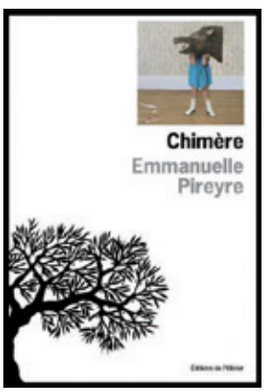

« Chimère » de Emmanuelle Pireyre
(L'Olivier) 18,50 euros*

« Une comédie irrésistible en forme de roman, ou l'inverse »
Dans le cadre d'un programme européen, Emmanuelle suit au fin fond du Morvan un panel de citoyens tirés au sort pour réfléchir sur le futur. La France s'est vue attribuer un sujet d'importance… Wendy (manouche idéaliste), Ingrid (candidate à Koh-Lanta), Antoine (entrepreneur trop sérieux), Zacharie (employé d'Amazon amateur de drogues) et quelques autres panélistes se penchent sur le Temps libre ! Manipulations génétiques et politiques s'entrecroisent. L'humour et le goût d'Emmanuelle Pireyre pour les questions fondamentales et sociales y répondent, et c'est très drôle !

« Mythopoïèse »
de Allessandro Pignocchi (Steinkis) 16 euros*

« Petit traité d'écologie sauvage en forme de roman graphique »
Si vous voulez envisager l'avenir avec optimisme et enthousiasme, voilà le genre de BD/roman graphique fait pour vous ! Il s'agit d'une histoire d'anticipation. Grâce à un groupe de mésanges punks (qui ont renversé les Etats), la pensée animiste s'installe sur la planète : les plantes et les animaux sont désormais considérés comme des personnes et les chefs n'ont plus aucun pouvoir. Le monde inversé qui se dessine est réjouissant. Du texte, des figures libres aquarellées, quelques dialogues… de quoi passer un bon moment !

**Prix public éditeur : la loi ne permet pas de publier les prix E.LECLERC en dehors de la surface de vente*

RENCONTRES LITTÉRAIRES

L'Espace Culturel E.Leclerc >portecôté vous invite à

une rencontre littéraire animée par Annie Huet avec LOUISE MEY pour son roman « *La deuxième femme* » (Éditions du Masque) Le jeudi 12 mars à 19 h 30

© Dwam Ipomee

■ Louise Mey est féministe et autrice de romans policiers, autant dire que la combinaison est percutante. La jeune femme dissèque un mécanisme insidieux sans jamais relâcher la tension qu'elle installe. On entre en immersion dans les pensées de Sandrine, qui n'aime pas son corps, qui arrive après la première femme disparue dans la vie de « *l'homme qui pleure* ». Qui parfois se métamorphose en « *Mr Langlois* ». Mais Sandrine ne peut pas voir. Ne veut pas voir dans quel processus infernal elle tombe. Ce livre nous permet de comprendre, au-delà de nous plonger dans une atmosphère anxiogène et révoltante, pourquoi les femmes victimes d'hommes pervers restent, envers et contre tout. L'emprise psychologique est dépeinte avec une intensité à couper le souffle.
Violaine Chivot, éditrice du domaine français dit des Éditions du Masque que « *c'est la qualité alliée à la diversité* ». Une grande maison qui édite depuis 90 ans des romans policiers classiques mais aussi des thrillers psychologiques, des romans noirs, des historiques, des comédies noires, des « *police procedural* », des « *cosy-crime* »… Grâce à cette rencontre avec Louise Mey, venez découvrir cette richesse éditoriale qui s'ouvre désormais aux textes plus littéraires.
AH

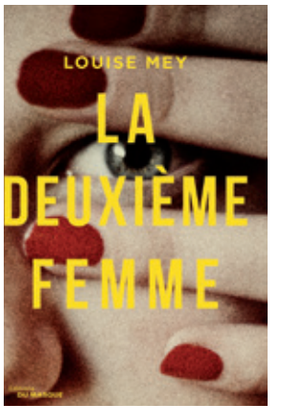

une rencontre/lecture animée par Annie Huet avec BRIGITTE GIRAUD pour son roman « *Jour de courage* » (Flammarion) Le jeudi 26 mars à 19 h 30

■ Brigitte Giraud est une autrice chère à l'Espace Culturel. Ce sera la troisième fois que nous la recevrons. Elle nous livre des textes intenses, denses, dans lesquels le temps d'une époque, voire d'un pan de l'Histoire, imprime souvent sa marque dans des trajectoires individuelles, et qui s'en trouvent malmenées.
Ici elle mêle deux histoires pour dire ce qu'est le courage. Livio a dix-sept ans et se lance dans un exposé qui relate le parcours de Magnus Hirschfeld, ce médecin juif-allemand qui lutta pour l'égalité hommes femmes et les droits des homosexuels dès le début du XXe siècle, et dont la bibliothèque de recherche sera brûlée vive. Ce mot, justement, homosexuel, n'arrive pas à franchir les lèvres du jeune homme. Et si ce jour-là, était le jour de courage, qui permettrait à Livio de dire…

Un récit fiévreux et rapide, qui s'attache aux détails, aux sensations, à l'Histoire, sans jamais verser dans une forme d'impudeur ou une émotion trop pesante qui briseraient l'élan. Quand on cherche à dire ce qu'on ne peut pas dire…
AH

une rencontre littéraire animée par Annie Huet avec CAMILLE LAURENS pour son roman « *Fille* » (Gallimard) Le jeudi 2 avril à 19 h 30

© F. Mantovani

■ « *C'est une fille* ». Ça commence comme ça pour la moitié du monde, quand on naît fille. Quand on n'a rien vu à l'écho. Mais qu'est-ce qu'il aurait fallu voir dans cette absence ? « *Rien, les filles. Les filles, elles n'ont rien.* » Avec un humour incisif, un sens de l'observation décapant, qui se fiche pas mal de vouloir être consensuel, Camille Laurens nous raconte la vie d'une fille, Laurence –l'eau rance ?- dans un monde où le masculin l'emporte sur le féminin.
Ce roman est de ceux qui se dévorent d'une traite, qui procurent un vrai plaisir de lecture. Et qui savent nous faire revisiter notre propre histoire. Camille Laurens fait naître sa Laurence en 1957, et nous replonge avec bonheur -et grincements- dans tous ces petits riens qui firent une époque, et de rien en rien, on voit bien qu'il ne s'est pas passé grand-chose. Pourtant, on finit toujours par être chaviré par la venue d'une autre fille…

Ne manquez pas ce rendez-vous avec une autrice qui revient chez nous pour la seconde fois, après un passage marquant pour « *Celle que vous croyez* ». La fidélité des auteurs à notre Espace Culturel en dit long !
AH

une rencontre littéraire animée par Annie Huet avec SYLVAIN PRUDHOMME pour son roman « *Par les routes* » (L'arbalète Gallimard) Prix Landerneau des lecteurs 2019 • Le mercredi 8 avril à 19 h 30

© F. Mantovani

■ C'est avec fierté que nous vous proposons de rencontrer le lauréat du Prix Landerneau des lecteurs 2019. Ce prix est décerné par 220 lecteurs des Espaces Culturels E.Leclerc disséminés sur le territoire français. Ce prix est issu d'un choix du cœur, un choix se portant sur un texte qui raconte la force de l'amitié et du désir, la possibilité de vivre autrement et autre chose, et c'est vertigineux. Quelque chose qu'on tenterait bien, mais…

Sacha débarque dans une petite ville du Sud-est et y retrouve par hasard celui qu'on n'appellera jamais autrement que l'auto-stoppeur. Ils se connurent vingt-ans auparavant. Le voyageur assagi a fondé une famille avec Marie. Mais que faire quand l'appel de la route est irrésistible ? On part. Et on laisse les autres se débrouiller avec l'absence, mais aussi avec les sentiments qui affleurent, fleurissent, s'épanouissent. Marie et le petit Agustin attendent. Sacha est là. Alors ils vivent en attendant celui qui leur envoie des cartes postales de la France entière. Jusqu'à ce que…

Un coup cœur des libraires de votre Espace Culturel.
AH

(cocktail, nombre de places limité, merci de réserver au 02 54 56 28 70 ou auprès de nos hôtesses)

FONDS DE DOTATION LEC'ARTS espace culturel E.Leclerc portecôté

Espace Culturel >portecôté 12, rue Porte-Côté 41000 Blois • 02 54 56 28 70
lundi de 14 h à 19 h du mardi au samedi de 9 h 30 à 19 h facebook.com/espaceculturelleclercblois

Mardi 10, mercredi 11 et jeudi 12 mars • Le Minotaure à Vendôme
« Mario en création »

« Mario en création », c'est une fenêtre ouverte sur la création marionnette contemporaine pleine de saveurs et d'imprévus.
C'est aussi un espace de diffusion offert à des équipes artistiques dont l'Hectare-Territoires Vendômois accompagne le travail en leur offrant des temps de résidence de création ou bien des apports en coproduction.
Les trois équipes artistiques accueillies cette année ont pu bénéficier de ces deux aides.
Alors à vous de voir et bonne découverte !

Au programme :
Du théâtre d'objet avec LABEL ILLUSION par le collectif Label Brut
Mardi 10 mars - 20h30 - 3è Volume / Le Minotaure
Trois personnages - trois générations se mettent à table. Avec des aliments hachés, mixés, fouettés, poivrés, les acteurs manipulateurs cuisinent les grands mouvements utopiques, du Flower Power à Nuit Debout. Du théâtre suggestif et provocateur, drôle et grinçant !
Tout public, à partir de 15 ans.
Tarifs : 3 € à 22 €

Du théâtre d'ombres avec L'OMBRE DE LA MAIN par la compagnie 1-0-1
Mercredi 11 mars – 10h/15h/17h
3è Volume / Le Minotaure
Imaginée pour les tout-petits, cette série de Haïkus est un doux voyage fait d'ombres transformées grâce à la vidéo. Une traversée en douceur !
En famille, dès 18 mois.
Tarifs : 2 € à 10 €

De la marionnette avec JE HURLE par La SoupeCompagnie
Jeudi 12 mars – 20h30 – Théâtre / Le Minotaure
Je Hurle témoigne du courage des afghanes enchaînées à la domination masculine, ces femmes qui osent braver la tradition et se font poétesses pour hurler la douleur de leur condition.
Cette parole est un cri, une infime liberté, un ultime moyen de survie.
Tout public, à partir de 12 ans.
Tarifs : 3 € à 22 €

Billetterie en ligne
www.lhectare.fr / 02 54 89 44 20

Henintsoa sort son nouveau titre « *Je le vois* »

Henintsoa est une artiste chanteuse Auteur-Compositrice, originaire de Madagascar et vivant à St-Laurent-Nouan (41).
Dès son arrivée en France en 2001, elle s'installa à Blois tout en poursuivant ses études à Orléans. Elle débuta par des concours de karaoké dans la Région Centre puis des concours de chant nationaux qu'elle remporta tous dont le préstigieux « La Truffe d'argent » de Périgeux en 2014 (Prix public et Prix jury).
Elle participa avec les membres de sa famille à « *Ma famille dechire* » sur Gulli en 2012.

À la tête d'une famille de 5 enfants, Henintsoa decide de se consacrer à l'éducation de ses enfants et laisse de côté sa passion pour la musique.

Elle fait cependant quelques scènes avec son trio familial N'TSOA dont les membres sont son frère NIRINTSOA (Finaliste Nouvelle Star 2016) et NAYLINZ sa fille de 18 ans.

N'ayant pas eu la chance d'être soutenue par les siens dans sa marche vers la musique, elle encourage, sa fille aînée Naylinz en chantant en duo sur les réseaux sociaux. Ce qui lui a permis d'être reperée et produit par Black M. Elle fait la 1ère partie de ce dernier dans toute la France en 2020 pour l'album "*Il etait une fois*" où elle a un feat avec lui sur le titre "*Monsieur l'agent*".

L'été 2018, Nirintsoa et Naylinz décident de mettre en lumière Henintsoa dans l'émission *Audition secrète*.

© Naouel Lefki

Son naturel, son charisme et sa voix séduisent Pascal Nègre et Julien Creuzard ainsi que le public.
La semaine d'après, elle rencontra Romain Benabdelkader (Producteur-Auteur-Compositeur) avec qui elle travaille en étroite collaboration sur son projet artistique. Un EP est en cours et son titre « *Je le vois* » est disponible ur toutes les plateformes de téléchargement légal.

Le clip de son titre « *Je le vois* » sortira prochainement sur sa chaine Youtube. Pour la suivre :
Instagram : Henintsoa_Officiel
Facebook : Henintsoa_Officiel
Twitter: @ikalatia SNAPCHAT: ikalahenintsoa

dc'o'm
GRAPHISTE
création
dc'o'm
Sabine Virault
3 rue sourderie
41000 Blois
06 83 05 56 51
sab.virault@free.fr

Samedi 21 mars à 20h45
Dimanche 22 mars à 16h
« *Charles Dumont* » *Théâtre Monsabré*

Concert exceptionnel de ce monument de la chanson française.
Tarifs 36, 40 et 44 euros
www.theatremonsabre.fr
06 95 20 86 25

PROFIL'BOIS
fete ses 30 ans du 27 au 29 Mars

Découvrez notre nouvelle expo
Dégustation de vin de Touraine
Présence d'un magicien
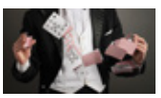
Découvrez les créations de l'artiste Gérard Fauvin
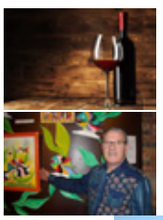

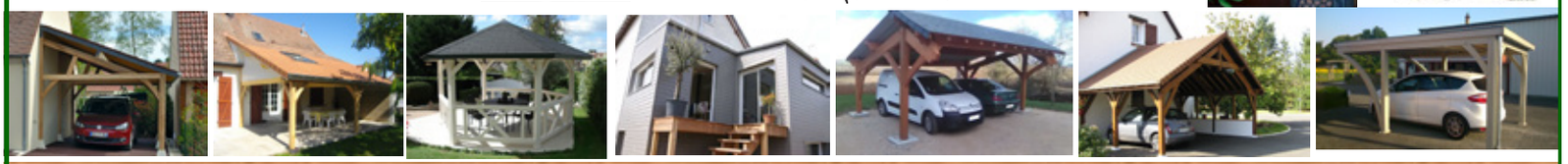
Z.A. de l'Artouillat - LES MONTILS - 02 54 79 41 25
profil.bois@wanadoo.fr
http://profilbois.pro-tpe.fr

En mars suivez l'ADA Blois Basket

Paris vs Blois	**Samedi 7 Mars** à 20h30
Blois vs Gries-Oberhoffen	**Mardi 10 Mars** à 20h
Fos-sur-Mer vs Blois	**Vendredi 13 Mars** à 20h
Blois vs Souffelweyersheim	**Samedi 21 Mars** à 20h
Blois vs Poitiers	**Dimanche 29 Mars** à 17h

PROTECTION 24 VOTRE PARTENAIRE POUR LUTTER EFFICACEMENT CONTRE
LES CAMBRIOLAGES, LES AGRESSIONS ET LES INCENDIES.

628 avenue du Grain d'Or
41350 Vineuil

www.protection24.com

Pour plus d'informations et obtenir votre étude personnalisée gratuite,
contactez PROTECTION 24 au :

0 801 23 20 24 Service & appel gratuits

Protection 24, S.A. au capital de 3 672 000 € - RCS 420 127 128 Blois - Siège social : 628 avenue du Grain d'Or, 41350 Vineuil. Protection 24 est titulaire de l'autorisation d'exercer n° AUT-041-2112-12-11-20130362101 délivrée le 12 décembre 2013 part le Conseil National des Activités Privées de Sécurité. «L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient». Station Centrale de Télésurveillance certifiée APSAD type P3 sous le n° 162.00.31. ML19531 - 06/2019. Crédits photo : Nguyen Tuan